

ILS ONT TENTÉ DE FRANCHIR NOS
FRONTIÈRES SUD-EST

**Quatre
terroristes
abattus par
l'ANP**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P2

Lundi 11 août 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6516 - 22^e année

COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE,
CONSULTATION ET FORMATION
DE DIPLOMATES

**Alger
et Mogadiscio
signent trois
textes
juridiques**

P3

MEDIAPART DANS UN LONG BLOG :

« La France perd en l'Algérie un levier stratégique »

LIRE EN PAGE 2

DELEK GROUP, RATIO PETROLEUM, SELINA GROUP, VINCI, CEGELEC, BNP
PARIBAS, HDF ENERGY, ZARA ...

« Ces pilleurs franco- israélo-émiratis des richesses sahraouies »

► LAVAGE DES CERVEAUX DES ENFANTS SAHRAOUI

« La stratégie coloniale marocaine a échoué »

LIRE EN PAGES 4 & 5



Ph : Mourad Sid

PEUPLE – ARMÉE



**La cohésion qui
fait peur aux
ennemis**

P2

RÉVISION DES LOIS SUR LES PARTIS
ET SUR LES ÉLECTIONS

**Les versions
finales
en septembre**

P3

GÉNOCIDE À GHAZA

**Un crime que
l'histoire jugera**

P6

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA,
CET APRÈS-MIDI À 16H30

**Houlm
D'hem, sur
sa valeur**

P21

L'ÉDITO

Le doute n'est plus permis. Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur français, poursuit toujours, 63 ans après, sa « guerre d'Algérie ». Il vient d'être pris « la main dans le sac de l'histoire » en tentant de faire revivre les camps d'internements de l'armée coloniale en Algérie durant la guerre d'Indépendance. Même si ces camps ont été créés en France lors de la Première Guerre mondiale et utilisés à différentes périodes, Retailleau les a réactualisés. C'est à peine si leur désignation a changé au fil des époques. En Algérie, entre 1954 et 1962, plusieurs camps d'internement administratifs avaient été ouverts par le pouvoir colonial. On les appelait « centres d'hébergement » ou « centres de regroupements » ou encore « camps d'internements », etc. Peu importe c'était toujours des structures extrajudiciaires. On y enfermait des algériens, sans aucun procès. Au faciès. Les plus célèbres de ces centres furent le « camp de Paul Gazelles » dans la wilaya de Aïn Oussera, le « camp de bossuet » dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, le « camp de Téfeschoun » dans la

Retailleau au cœur de la Guerre d'Algérie

wilaya de Tipaza, le « camp de Berrouaghia » dans la wilaya de Médéa, etc. Autre forme de camps : dans les maquis, l'armée coloniale avait ouvert des « camps de regroupements » pour y confiner des populations entières après avoir incendié leurs villages. Ceci afin de priver les moudjahiddine des renseignements, du gîte et du couvert, etc. Pour plus de détails, lire le livre poignant « souvenirs d'un village martyr » de Chérif Chikhi paru aux éditions Dahlab. C'est sur ces atrocités, sur ces modèles que furent créés les « centres de rétention administrative » (CRA) qui échappent totalement au contrôle de la justice. Ils sont actuellement 25 répartis sur le territoire français. Près de 50.000 personnes y sont abusive-

ment enfermées sur simple décision du préfet qui relève du ministère de l'intérieur. Retailleau prétend que ce sont des « gens dangereux ». Sur quels critères ? Aucun ! Une appréciation. Une seule. La sienne. Ministre de l'Intérieur qu'il est. Ces CRA si chers à Retailleau et dont il vient de tenter d'allonger, à 7 mois, l'enfermement de ces personnes, généralement visées par des OQTF (obligation de quitter le territoire français). Il a réussi à insérer, pour cela, son article de prolongation dans la loi sur l'immigration approuvée par les deux chambres du Parlement français. Saisi, le conseil constitutionnel a rejeté l'article en question. Un véritable camouflet pour Retailleau et son parti. Humilié, le ministre de l'Intérieur français, s'est juré de ne pas lâcher prise. Il a promis de présenter un nouveau texte sous une forme modifiée. Avec ses excès racistes, Retailleau espère ainsi voler des voix à Marine Le Pen, Jordan Bardella, Eric Zemmour, Eric Ciotti et toute la « crème » des racistes qui sont en embuscade dans la sphère politique française. Il va jusqu'à tenter de créer les conditions d'une élection anticipée. Et si l'Algérie qui a fait tomber la 4ème république française, récidive avec la 5ème ?

Zouhir Mebarki

MEDIAPART DANS UN LONG BLOG :

« La France perd en l'Algérie un levier stratégique »

Dans un billet de blog, le quotidien français "Mediapart" affirme que la récente crise diplomatique avec l'Algérie prive la France d'un levier stratégique en Afrique et en Méditerranée.



Edwy Plenel, patron de Mediapart

Sous le titre "La France face à l'Algérie : le prix d'un aveuglement stratégique", l'auteur du blog analyse les enjeux géopolitiques, géoéconomiques, géostratégiques et sécuritaires sous-jacents dans les relations algéro-françaises. Il souligne la perte potentielle pour la France d'un marché clé et d'un partenaire stratégique en Afrique et en Méditerranée. « En confrontant Alger pour des raisons politiques, Paris s'isole et se prive d'un marché clé. Héritage colonial, lobbies, myopie stratégique : la France risque de perdre l'Afrique une seconde fois », avertit-il.

Il faut rappeler dans ce cadre que la France Macronienne, qui subit un isolement en Europe, qui s'est retrouvée empêtrée dans le conflit ukraino-russe, qui a perdu des bastions en Afrique est en train de perdre un allié fiable qui aurait

pu lui servir de partenaire stratégique dans la région du sahel et d'Afrique du nord. En se rangeant du côté de Maroc dans le conflit du Sahara occidental et en laissant les mains libres aux nostalgiques de l'Algérie française dans la gestion des relations avec Alger, Paris s'engouffre dans un cul de sac qui pourrait lui coûter cher. Actuellement chassé de la région du Sahel et de certaines de ses anciennes colonies en Afrique, elle risque de perdre son dernier pied à terre dans le continent, le Cameroun, qui vit depuis quelques jours au rythme des manifestations contre la candidature de Paul Biya pour un huitième mandat de président. Les manifestants l'accusent d'être l'agent de la France et de servir ses intérêts au détriment de ceux du pays.

L'auteur estime que la dénonciation par Alger de l'Ac-

cord algéro-français de 2013 relatif à l'exemption réciproque des visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et de service prouve que le rapport de force s'est inversé. Cette fois, c'est Alger qui siffle la fin de la partie", a-t-il affirmé. Cette dénonciation "n'est pas un simple geste technique", fait-il remarquer, mais "un message politique limpide". Il estime, à ce propos, que "les conséquences sont immédiates et lourdes : fin des facilités d'entrée et de circulation pour les diplomates français, remise en cause des avantages immobiliers accordés aux institutions françaises, gel de programmes bilatéraux entiers". Mais, poursuit-il, "le symbole dépasse ces aspects pratiques : Alger montre qu'elle ne subit plus, qu'elle fixe désormais le tempo et qu'elle ne craint pas d'engager un

bras de fer", ajoutant que "l'Algérie, en pleine ascension économique et en pleine diversification diplomatique, se positionne comme un acteur central en Afrique et en Méditerranée, attirant des investissements internationaux et renforçant ses alliances", affirme « Mediapart ».

Il faut rappeler qu'au moment où la France de Macron a perdu la boussole et se livre à la navigation à vue dans un environnement qui lui est de plus en plus hostile en raison de son passé colonial et ses relations déséquilibrées avec ses anciennes colonies, l'Algérie a mis le cap sur de nouveaux horizons où elle aura le statut de partenaire stratégique pour de nombreux pays européens, pour les grandes puissances. Aujourd'hui, elle s'impose comme un partenaire incontournable aussi bien en Afrique que dans la région de la Méditerranée au contraire de la France qui elle est en train de sombrer dans l'isolement par la faute d'une boussole restée coincée sur le temps des colonies et de sa grandeur perdue. Retailleau est en train de se tailler le costume d'un présidentiable, Marine Le Pen, veut encore tenter le coup d'une entrée en fanfare à l'Élysée et François Bayrou pour sauver son avenir politique lui qui risque une rentrée sociale difficile à choisir la mauvaise solution, le bras de fer avec l'Algérie, un pari perdu d'avance car l'Algérie ne cédera pas.

Slimane B.

PEUPLE – ARMÉE

La cohésion qui fait peur aux ennemis

La revue El Djeïch a centré son numéro du mois d'août sur la cohésion entre les Algériens et leur armée, l'Armée nationale populaire (ANP). "Une cohésion qui demeurera, à tout jamais, une épine dans la gorge des ennemis de l'Algérie, ainsi que le gage de sa sécurité, de sa stabilité et la locomotive de son essor, de son développement et de ses victoires", peut-on lire dans l'éditorial intitulé "Hommage et honneur", consacré à la célébration de la Journée nationale de l'ANP, instituée par le Président Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, il y a trois ans, en commémoration de la reconversion de l'Armée de libération nationale en Armée nationale populaire, le 4 août 1962. "Cette journée, qui est l'occasion d'affirmer la détermination et de renforcer la volonté de poursuivre le processus de consolidation des capacités de notre système de défense nationale et de sa disponibilité opérationnelle, dans lequel nos forces armées ont franchi des pas importants avec constance et détermination, a valeur d'hommage que l'Algérie rend à son ANP et de célébration, par les Algériens, de leurs enfants engagés dans ses rangs", ajoute la même source. La revue cite le Président de la République qui a affirmé que "l'ANP est en cohésion avec le peuple, gagnant en dignité et en élévation de par la place qu'elle occupe dans le cœur de la Nation et de par le

patriotisme et l'engagement des officiers, des soldats et tous les personnels et affiliés de l'armée". La revue évoque les « nobles missions dont s'acquittent les personnels de l'ANP en toute sincérité, avec engagement et compétence, garantissant ainsi la préservation de la sécurité et de la stabilité de l'Algérie et la défense de sa souveraineté et de son indépendance ». Elle cite le général d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP dans les félicitations qu'il leur a adressées à cette occasion, en déclarant : "Vous êtes, fils de l'ANP, appelés à poursuivre vos efforts avec une détermination et une persévérance sans faille, inspirés par l'héritage de vos glorieux pères et ancêtres, afin de faire de nos forces armées le véritable rempart de sécurité et de stabilité pour l'Algérie, en toutes circonstances, et la protéger contre toutes les menaces qui l'entourent. Ces menaces, devenues une caractéristique majeure de cette époque instable, incertaine voire perfide, nécessitent d'être affrontées avec toute la rigueur et l'efficacité requises". Pour El-Djeïch, "ce que l'ANP accomplit est un devoir sacré que lui dicte la lourde responsabilité qui lui incombe, celle de protéger la Patrie, de défendre nos frontières, notre intégrité territoriale et notre unité nationale, de consolider la stabilité de notre pays et la quiétude de son peuple engagé dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, triomphante et

forte, attachée à ses référents nationaux, déjouant tous les vils plans de ses ennemis et qui trace sa voie avec fermeté et détermination vers des horizons prometteurs". L'éditorial rappelle les relations bilatérales avec nombre de pays de par le monde. Cela confirme que « l'Algérie est devenue un partenaire indispensable et un acteur régional et international pivot, grâce à sa politique avisée et à ses efforts constants, en vue de l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde ainsi qu'en matière de promotion du développement durable, conformément à des principes immuables fondés sur le respect de la légitimité internationale et le soutien aux causes justes, à leur tête les causes palestinienne et sahraouie ».

En commémorant cette journée mémorable, affirme El-Djeïch, "nous rendons hommage et honneur à tous les personnels de l'ANP déployés à travers l'ensemble du territoire national, qui veillent à la sécurité et à la stabilité de l'Algérie, qui poursuivent sur cette noble voie avec une forte détermination et une volonté d'acier, portant fièrement le legs de nos valeureux chouchouhada ainsi que des chouchouhada du devoir national, artisans de notre glorieuse Histoire riche de sacrifices et d'héroïsme, défiant tous les obstacles, aussi grands soient-ils, animés par l'attachement à leur Patrie ainsi que par l'harmonie et la cohésion entre le peuple et son armée".

M'hamed Rebah

ILS ONT TENTÉ DE FRANCHIR NOS FRONTIÈRES SUD-EST

Quatre terroristes abattus par l'ANP

Quatre terroristes armés, affiliés à des groupes opérant à l'extérieur du pays, ont été abattus samedi par un détachement relevant des Services de la Sécurité de l'Armée au niveau des frontières sud-est, dans la 4^e Région militaire. L'information a été confirmée hier par un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Selon le communiqué, l'opération a eu lieu dans la matinée du 9 août 2025 et a permis de neutraliser des individus qui tentaient de franchir les frontières nationales pour pénétrer à l'intérieur du territoire. Les terroristes, armés de quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, ont été identifiés comme étant Amrani Moâd, Bousbaa Houssam, Ghadir Bachir Mâamer et Bedghiou Okba. Le MDN a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la lutte contre la criminalité organisée multiforme, réaffirmant « la vigilance et la détermination » des Forces de l'Armée nationale populaire à « éliminer quiconque oserait franchir nos frontières et menacer la sécurité des citoyens ».

M. Seghilani

EXPOSITION INTERNATIONALE D'OSAKA 2025

La Protection civile honore l'Algérie au Japon

La direction générale de la Protection civile a participé à l'Exposition internationale d'Osaka, au Japon, mettant en avant l'expérience de l'Algérie en matière de coopération internationale et d'assistance humanitaire.

Dans ce cadre, la direction a expliqué que « l'Algérie a toujours été pionnière dans l'apport d'un soutien à divers pays lorsque des catastrophes surviennent. À noter que, cet événement a été l'occasion de présenter l'intervention de la Protection civile algérienne en Turquie sous le titre « Engagement et efficacité opérationnelle » pour mettre en évidence la rapidité d'intervention, soulignant que l'Algérie « a été le premier pays à fournir une assistance à nos frères en Turquie ».

En somme, l'Algérie a réussi à mettre en valeur son patrimoine dans le domaine du secours, d'aide humanitaire et de la gestion de diverses catastrophes naturelles. Plusieurs visiteurs notamment japonais ont exprimé leur admiration de la compétence algérienne et le niveau atteint par la Protection civile.

L. Zeggane

RÉVISION DES LOIS SUR LES PARTIS POLITIQUES ET SUR LES ÉLECTIONS

Les versions finales présentées en septembre

Selon des sources médiatiques, les deux groupes chargés de rédiger les propositions de loi sur les partis politiques et les élections ont achevé leurs travaux, après une série de réunions et de consultations intensives de plus de deux mois, et ils soumettront la version finale aux autorités compétentes début septembre.

Ces deux groupes sont composés de représentants de quatre partis de la majorité parlementaire : le Front de libération nationale, le Rassemblement national démocratique, le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal. Ces groupes ont travaillé pendant deux mois à une révision complète des deux lois, en consultant des juristes et des spécialistes, afin d'élaborer des propositions consensuelles garantissant la transparence et l'intégrité et comblant les lacunes apparues dans les pratiques politiques et électorales. Les mêmes sources indiquent que les modifications proposées concernant la loi sur les partis politiques ont porté sur les conditions de création des partis et la réglementation de leurs activités, tout en renforçant la surveillance des sources de financement afin de garantir la transparence des transactions financières et de prévenir toute infiltration de fonds corrompus. Des propositions ont été faites pour la révision des mécanismes de gel ou de dissolution des partis en infraction avec la loi, préservant ainsi le pluralisme politique et protégeant le paysage partisan des dérives. Concernant le projet de loi électorale, les consultations ont porté sur la correction des irrégularités constatées lors des élections précédentes. Des propositions ont été faites pour modifier les articles relatifs à la lutte contre la corruption, dans le but d'établir des normes de preuves précises et à garantir la protection des candidats contre tout abus, tout en imposant des mécanismes de dissuasion stricts pour prévenir toute influence illégitime sur la volonté des électeurs. Pour rappel, la révision de la loi relative aux partis politiques a été annoncée par le président Abdelmadjid Tebboune, il y a deux ans, en août 2023, lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux. Il avait souligné que le dénominateur commun de l'ensemble des formations politiques, quelles que soient leurs tendances, doit être l'unité nationale et la Déclaration du 1er Novembre, qui appelle à l'édification d'un État démocratique et social, les partis étant



libres de tracer leurs propres programmes politiques. "Tout ce qui est de nature à renforcer le front intérieur et qui relève de la ligne nationale est le bienvenu", avait-il précisé. Au début de cette année, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali a présidé une réunion consacrée à l'installation du groupe de travail chargé d'étudier la mouture du projet de loi organique relatif aux partis politiques. Ce groupe de travail, présidé par le vice-président de l'APN, Barbara El Hadj Cheikh, a insisté sur l'importance des échanges approfondis qui caractérisent les réunions du groupe de travail en tant que mécanisme permettant d'enrichir le projet de manière constructive, et sur la nécessité de respecter les délais de remise du projet de loi conformément au plan de travail et au calendrier de la commission.

M. R.

POUR CRÉER UNE COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE ET UN MÉCANISME DE CONSULTATION AINSI QUE LA FORMATION DE DIPLOMATES

Alger et Mogadiscio signent trois textes juridiques

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier au siège du ministère, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie, Abdisalam Abdi Ali, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, les deux ministres ont eu des entretiens élargis avec la participation des membres des délégations des deux pays, ayant porté sur "les moyens de raffermir les relations bilatérales et de renforcer la coordination conjointe autour des questions régionales et internationales d'intérêt commun", précise le communiqué. La rencontre a été également l'occasion, selon la même source, d'évoquer "les étapes qualitatives franchies par l'État frère de Somalie sur la voie de la reconstruction d'institutions nationales fortes et fédératrices, et de renouveler l'engagement de l'Algérie de soutenir les efforts de la direction somalienne visant à renforcer les bases de la sécurité, de la stabilité et du développement, tant au plan bilatéral que de par la position de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité onusien et

du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA)". Au niveau bilatéral, les deux parties sont convenues de "renforcer la structure institutionnelle de la coopération entre les deux pays et d'enrichir le cadre juridique de leurs relations, cela s'est traduit par la signature par les deux ministres de trois textes juridiques visant à créer une com-

mission intergouvernementale, à mettre en place un mécanisme de consultation politique et à encourager la coopération dans le domaine de la formation des diplomates". Concernant la coopération multilatérale, les entretiens ont permis d'affirmer "l'engagement des deux parties à assurer un plus haut niveau de coordination durant leur mandat actuel au

Conseil de sécurité onusien, et ce au service des causes arabes, à leur tête la cause palestinienne, ainsi que pour promouvoir les priorités du continent africain dans divers domaines, et soutenir le développement et la stabilité au niveau régional, dans les régions de la Corne de l'Afrique et sahélo-saharienne", conclut le communiqué.

F. B.

24E CONFÉRENCE DES SCOUTS ARABES À ALGER

Comment promouvoir le scout féminin

La 24e Conférence des scouts arabes des femmes guides se poursuit à Alger jusqu'au jeudi, offrant une opportunité pour échanger et dialoguer autour de la promotion du mouvement scout parmi les jeunes femmes.

en effet, l'ouverture de cette conférence de six jours, a été présidée par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, en compagnie du Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui. À cette occasion, plusieurs associations des scouts arabes, présentes à cette rencontre, ont pu s'informer sur le parcours des SMA et leur contribution à l'éducation des jeunes générations au service de la patrie. Dans ce cadre, M. Hidaoui a souligné «l'intérêt que porte le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux SMA, et ce à travers plusieurs décisions, dont l'institution de la Journée nationale des SMA». Ce dernier a ajouté que cette rencontre constitue «l'une des tribunes importantes à travers lesquelles l'Algé-

rie plaide pour sa vision d'autonomisation de la femme, ce qui fait d'elle un modèle d'attraction des jeunes femmes guides vers les SMA». Le ministre a également exprimé son souhait de voir cette Conférence déboucher sur «des recommandations et des décisions consolidant l'action scout arabe commune des femmes guides et la coordination des efforts». De son côté, M. Hamzaoui a affirmé que cette conférence sera «une occasion de dialoguer et de concertation entre les différents membres du mouvement scout arabe afin d'aboutir à des recommandations à même de dynamiser le mouvement, et de renforcer l'autonomisation des jeunes femmes dans les différents espaces scouts». Il a souligné, à cet égard, «le rôle important que joue le mouvement scout dans l'encaissement de jeunes, leur protection et le renforcement de leur conscience afin qu'ils participent au service de leurs pays et à la coopération arabe commune», a-t-il conclu.

L. Zeggane

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Une conférence préparatoire à la 2e édition du camp des créateurs de contenu

Dans le cadre des préparatifs de la 2e édition du camp des créateurs de contenu, prévue dans les prochaines semaines, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a donné à Alger, le coup d'envoi d'une conférence qui regroupe un nombre de créateurs de contenu dans le but de «formuler des propositions sur les différents thèmes et axes qui seront abordés lors de cette édition». Le ministre a affirmé, à cette occasion, que le Conseil supérieur de la jeunesse «veille à jouer pleinement son rôle en intensifiant les efforts et en travaillant avec l'ensemble des compétences nationales, notamment les créateurs de contenu constructif, en vue de conscientiser davantage les jeunes et de renforcer la cohésion sociale». Selon M. Hidaoui, «cette conférence préparatoire vise à permettre aux jeunes créateurs de contenu de développer leurs compétences médiatiques et créatives en utilisant les outils et techniques modernes dans ce domaine».

DES PROJETS QUI VERRONT LE JOUR D'ICI 2026

Évoquant les initiatives menées par le ministère de la Jeunesse dans ce domaine, le ministre a cité «la création d'un festival national des créateurs de contenu, qui aura lieu le premier trimestre 2026» et «le projet de création de clubs de créateurs de contenu au sein des établissements de jeunesse».

Cette rencontre, marquée par la présentation des résultats de la 1ère édition du camp des créateurs de contenu, a également vu l'organisation de groupes de réflexion consacrés à ce sujet, avec la participation de représentants des secteurs et organismes concernés, en vue de proposer des mécanismes visant à promouvoir ce domaine.

L. Z.

GOUVERNEMENT

Larbaoui reçoit le Mae de la Somalie

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu hier au Palais du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République fédérale de Somalie, Abdisalam Abdi Ali, actuellement en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Lors de cette rencontre, le chef de la diplomatie somalienne a transmis au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «les salutations fraternelles et l'expression de la haute considération» du président somalien, M. Hassan Sheikh Mohamud. Il a également réaffirmé «sa ferme volonté de travailler de concert» avec l'Algérie pour promouvoir les relations bilatérales, au service de la paix, de la sécurité et du développement, tant sur le plan arabe qu'africain. Le ministre somalien a par ailleurs informé M. Larbaoui des efforts déployés par son pays pour consolider le processus de rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Somalie.

Les échanges ont également porté sur la situation actuelle dans la région stratégique de la Corne de l'Afrique, marquée par des enjeux sécuritaires et économiques majeurs. Cette visite s'inscrit dans la dynamique de coopération et de solidarité entre Alger et Mogadiscio, deux capitales déterminées à renforcer leurs partenariats et à conjuguer leurs efforts pour relever les défis régionaux.

M. Seghilani

LAVAGE DES CERVEAUX DES ENFANTS SAHRAOUI DES TERRITOIRES OCCUPÉS

« La stratégie coloniale marocaine a échoué »

De génération en génération, le combat libérateur sahraoui s'est et continue de s'affirmer.

Alors que l'histoire de la colonisation dans le monde a révélé les pratiques inhumaines de tout système colonial à l'encontre des enfants des peuples colonisés, dont au vu et au su de tous depuis octobre 2023, celui de l'armée sioniste coloniale dans sa guerre génocidaire contre Ghaza, ciblant même les bébés dans les couveuses, dans le but de l'extermination de tout un peuple et ainsi sa cause et sa lutte pour sa terre, la Palestine, le système d'occupation marocain dans les territoires occupés du Sahara occidental, n'a cessé de singer les ex-colonisateurs et davantage les sionistes.

Si lors de son invasion en 1975, des territoires du Sahara occidental l'armée marocaine a utilisé des bombes de napalm contre les milliers de Sahraouis, dont des enfants, des adolescents et des femmes enceintes, fuyant la barbarie des soldats de la monarchie marocaine et les colons marocains envahissant les territoires sahraouis, occupation rendue possible par l'aval de l'ex-colonisateur espagnol en tournant le dos à la légalité internationale par le non parachèvement de la décolonisation au Sahara occidental, l'occupant marocain n'a cessé depuis de cibler, dans sa stratégie coloniale l'enfant sahraoui, pensant ainsi en finir, avec la lutte d'un peuple pour sa liberté et son indépendance. De générations en générations, comme ce fut le cas dans l'histoire des peuples colonisés, en Afrique et dans le monde, le peuple sahraoui comme le peuple palestinien, faut-il le souligner, en ces temps de génocide des Palestiniens de Ghaza, dont les enfants et les femmes sont la cible privilégiée par la barbarie et le terrorisme de l'armée du colonisateur sioniste, l'enfant et la femme sahraouis demeurent, depuis 1975, la cible privilégiée de la stratégie du système d'occupation marocaine.

De la politique dans le secteur éducatif de l'occupation marocaine dans les territoires occupés par un contenu et un récit colonial visant à effacer l'identité nationale et culturelle des enfants sahraouis, à la terreur dans les rues, les boulevards des villes sahraouies occupées, à laquelle recourent les services de sécurité, civils ou en uniforme, notamment par leur présence continue devant les maisons des sahraouis militants, que les yeux d'un enfant ne peuvent ignorer, à la filature d'autres sur leur parcours de la maison à l'école, si leurs proches figurent parmi les militants sahraouis ciblés par le système colonial marocain. L'enfant sahraoui assiste s'il n'est pas malmené par les coups de bottes d'un policier, quand les services marocains opèrent une descente



violente dans des maisons pour l'arrestation de tel ou tel militant pacifiste des droits de l'Homme. Et la pire violence auquel l'enfant sahraoui est confronté, celle à laquelle il assiste « la violence contre ses parents ou l'un d'eux » dans les territoires occupés et la pire, quand cet enfant ou adolescent, fille ou garçon « sont entraînés, malmenés avant de subir le pire de la terreur dans les postes de la police des autorités coloniales », comme nous l'a souligné, hier, au « Forum du Courrier d'Algérie », la conférencière Leila Ellil, militante sahraouie venue des territoires occupés, par ailleurs présente aux travaux de l'université d'été des cadres de la RASD et du Front Polisario à Boumerdès.

Déplorant dans ses interventions l'absence de réactions notamment du monde qui se dit libre et défenseur des valeurs humaines, les pays occidentaux, les institutions internationales et ONGs de défense des droits de l'enfant est « très loin de jouer son rôle au regard de ce que subit l'enfant sahraoui sous le système d'occupation marocain ». De générations en générations, les enfants du peuple sahraoui portant à travers leurs parents, comme tenait à le préciser, hier, le militant sahraoui, Embarek Sid Ahmed Mamine « le récit familial par lequel est transmise aussi la mémoire collective sur le combat et les sacrifices du peuple sahraoui pour sa liberté et son indépendance », citant « la mère et la famille sahraouies en général ». Ces dernières, affirme notre invité au Forum d'hier, « ont et

« La femme, la famille et la mémoire collective nourrissent la bataille contre la politique coloniale visant le lavage des cerveaux des enfants sahraouis, promue dans les manuels scolaires des écoles du système colonial dans les territoires occupés »

continuent de jouer le rôle central dans la bataille contre la politique de lavage des cerveaux notamment celle promue dans les manuels scolaires des écoles du colonisateur » dans les territoires occupés sahraouis. Et cette transmission qui s'est ancrée dans la mémoire des enfants, semble avoir pour nom chez les petites

filles et petits garçons depuis, 1975 à ce jour « nous sommes les enfants de cette terre », qui au fil des années, cette idée à l'âge innocent des enfants, grandit et mûrit, avec le petit et la petite sahraouie devenant adultes, pour reprendre le flambeau de leurs martyrs de, El-Ouali Moustapha Sayed à Mohamed Abdelaziz et tant d'autres dont ceux ayant subi la torture jusqu'à la mort dans les geôles coloniales marocaines. C'est cet enfant sahraoui, hier, devenu adulte aujourd'hui, brandit l'emblème de sa patrie et sa terre en bravant les pires violences auxquelles recourt le système colonial marocain, dans les territoires occupés, en vain, face à la détermination d'un peuple à arracher ce qu'il lui a été enlevé par la force, par le combat sur les différents fronts, pour en finir avec le système colonial marocain, au Sahara occidental, dernière question de décolonisation inscrite aux Nations unies (Onu) et à l'Union africaine (UA). Les derniers pas d'alternative à l'autodétermination du peuple sahraoui ». Une fin incontournable comme le dicte la règle et la loi de l'Histoire, la grande leçon des peuples ayant lutté contre la colonisation en Afrique et ailleurs, mais que les autorités coloniales marocaines aveuglées comme c'est le cas de ses soutiens, d'ex-colonisateurs en Afrique, principalement la France qui a fini par renoncer à faire perdurer sa colonisation de peuplement en Algérie, face à la détermination d'un peuple dans son combat libérateur.

Karima B.

DES RESPONSABLES SAHRAOUI L'ONT AFFIRMÉ À BOUMERDÈS

« Les services marocains cherchent le chaos dans le Maghreb »

Intervenant lors de l'université d'été des cadres du Front Polisario, le directeur des relations extérieures du ministère de la Défense nationale de la République sahraouie, Nafaâ Mustapha Dadi, a affirmé, samedi que les services de renseignement marocains planifiaient et mettaient en œuvre des programmes visant à déstabiliser la région du Maghreb avec un soutien étranger ajoutant que "les services de renseignement marocains tentent de semer le chaos et l'instabilité dans la région, en coordination et en échangeant des rôles avec l'entité sioniste". Cette déclaration vient confirmer le rôle néfaste joué par le Makhzen et ses relais dans la région du Maghreb et

du Sahel. Il y a quelques jours, des responsables de la junte au pouvoir au Burkina Faso ont accusé le Maroc de mener un véritable travail de déstabilisation visant l'Afrique du nord, allant même jusqu'à accuser Rabat d'être à l'origine de la détérioration de la situation sécuritaire dans les régions nord du Mali du Niger et du Burkina Faso. M. Nafaâ Mustapha Dadi, a affirmé que le rôle "destructeur" de ces services se manifestait par "la diffusion de poisons et la création d'instabilité en continuant d'occuper les territoires sahraouis, en violant les droits des citoyens sahraouis et en tentant d'exterminer le peuple sahraoui par la répression".

●●●

DELEK GROUP, RATIO PETROLEUM, SELINA GROUP, VINCI, CEGELEC, BNP PARIBAS, HDF ENERGY, ZARA ...

« Ces pilleurs franco-israélo-émiratis des richesses sahraouies »

Trois militants et jeunes cadres de la RASD ont animé, hier, à notre invitation, le Forum du Courrier d'Algérie. Deux sujets liés l'un à l'autre ont été abordés. Le développement de la question sahraouie et le pillage des ressources naturelles dans les territoires occupés.

Ouvrant le bal, Embarek Sid Ahmed Mamane, responsable du dossier des villes occupées au sein du Syndicat des travailleurs sahraouis et militant dans le domaine des droits de l'homme et des ressources, a abordé le développement de la question sahraouie et de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés par le Maroc. Selon notre invité, si le Maroc a commencé à réprimer dans le feu et le sang le peuple sahraoui depuis l'invasion et l'occupation de ses territoires en 1975, la situation, un demi-siècle plus tard, a évolué de mal en pis. La situation s'est exacerbée depuis le 13 novembre 2020, le jour où le Maroc a violé le cessez-le-feu conclu avec le Polisario en 1991 en menant une agression militaire dans la zone tampon d'El-Guerguerat. Nouvelle donne depuis quelques temps, le black-out médiatique imposé par le Maroc dans les territoires occupés.

« 350 CAS DE JOURNALISTES EXPULSÉS PAR LE MAROC »

Aucun journaliste ni média ne sont autorisés à se rendre dans les territoires occupés. Le Makhzen a peur des journalistes qui se font l'écho des violations graves à l'encontre des militants sahraouis et de la répression violente qui s'abat sur les manifestants dans les marches populaires réclamant le droit à l'indépendance dans le cadre d'un référendum d'autodétermination. « 350 cas d'empêchement de journalistes, qui ont été expulsés depuis les aéroports ou les territoires occupés, ont été enregistrés », a révélé l'orateur. Il a ajouté que le régime marocain a procédé au durcissement des peines de prison, allant jusqu'à la perpétuité, à l'encontre des militants sahraouis. À cela s'ajoute le bradage des terres sahraouies dans les territoires occupés au profit de pilleurs étrangers et, accessoirement, entreprises d'investisse-



ment. Autrement dit, « les Sahraouis sont dépossédés et leurs biens et sont cédés par le Maroc à des entreprises étrangères, notamment et surtout d'origine émiraties et israéliennes ».

Lui emboitant le pas, Moussa Salama, ancien cadre du ministère sahraoui de la Jeunesse et des Sports et, lui aussi, militant dans le domaine des ressources sahraouies, a jeté la lumière sur le pillage des ressources et des richesses naturelles sahraouies par le fait de l'occupation marocaine et l'implication d'entreprises étrangères spécialisées divers domaines. Mais avant, Moussa Salama a insisté sur le véritable enjeu derrière l'occupation marocaine du Sahara occidental qui, selon lui, demeure « le pillage » des richesses du peuple sahraoui. « Un certain nombre de société opérant dans le pétrole et le gaz, comme l'israélienne Delek Group, a reçu le premier permis d'exploration de gaz à Boujdour », a-t-il illustré ses propos, avant d'étaler sur le sujet en rendant publique une liste d'une dizaine d'entreprises notamment françaises, émiraties et israéliennes, impliquées dans le pillage et le vol des ressources sahraouies. Une démarche illégale et une violation des principes du droit international qui confère au peuple sahraoui son droit à disposer de ces propres richesses par l'intermédiaire de son unique et légitime représentant, le Front Polisario.

LA BATAILLE JURIDIQUE DU FRONT POLISARIO

Il s'agit, ainsi, des entreprises israélo-émiraties spécialisées dans le domaine

gazo-pétrolier, Delek Group et Ratio Petroleum, et Selina Group dans le tourisme, les françaises Vinci et Cegelec, (énergies renouvelables), Bnp Paribas et Société Générale dans le secteur bancaire, HDF Energy et MGH Energy dans l'hydrogène vert ou encore Zara dans le domaine agricole.

Concernant le pillage du phosphate sahraoui, Salama a fait état d'une baisse notable des entreprises étrangères impliquées par le Maroc dans les territoires occupés. « En 2012, il y avait eu 15 sociétés alors qu'ils ne sont que quatre aujourd'hui dont 90% des quantités de phosphate pillé vont en Inde et au Mexique. L'Observatoire international de surveillance des ressources du Sahara occidental (WSRW) a confirmé le recul des revenus marocains en phosphate », a-t-il ajouté. Il faut savoir en effet, que le Sahara occidental a gagné plusieurs batailles juridiques contre le Maroc, notamment celles inhérentes aux arrêts de la Cour de justice européenne (CJUE). A ce titre, nos invités ont affirmé qu'outre le front de la lutte contre l'occupation marocaine ouvert depuis 2020, le Front Polisario a engagé la bataille juridique qu'il faut gagner dans les juridictions internationales pour préserver les richesses sahraouies du pillage effréné. Dans ce cadre, il faut souligner l'institution, durant l'université d'été des cadres de la RASD et du Polisario en cours à Boumerdès, d'une instance chargée des poursuites judiciaires à l'encontre les firmes étrangères impliquées dans le pillage des ressources naturelles sahraouies. « Gagner la bataille juridique, c'est gagner la guerre », a-t-on

souligné.

Par ailleurs, Moussa a évoqué la bataille de l'espace aérien sahraoui, notamment contre le Maroc dans ses manœuvres visant à en avoir le contrôle. « La bataille est longue, mais le peuple sahraoui est patient. Il continuera la lutte en s'inspirant de la Révolution algérienne jusqu'à ce qu'il accède à son indépendance dans le cadre du référendum d'autodétermination »

« LE MALAISE S'INSTALLE À RABAT »

Interrogé sur le dernier discours du roi marocain Mohammed VI, Embarek Sid Ahmed Mamane a décrypté les messages qui se cachent derrière la prétendue « main tendue » à l'Algérie. Selon lui, l'occupation marocaine est sous pression militaire à cause des coûts économiques de la guerre faite au peuple sahraoui. « D'ailleurs, la violation du cessez-le-feu le 13 novembre 2020 a été suivie par la conclusion des accords de normalisation avec l'entité sioniste en décembre. Et, peu après, la signature d'accords militaires entre les deux forces d'occupation », a-t-il expliqué. Exemple de l'hémorragie provoquée par la guerre dans les finances du Maroc, le mur de la honte coutait au Makhzen, depuis novembre 2020, trois millions de dollars. Il a aussi parlé des dettes extérieures contractées par le Maroc, en sus de la guerre de succession qui fait rage dans le palais royal. « Des armées bien plus puissantes que les Forces armées royales ne peuvent tenir dans ces situations », a-t-il conclu à ce sujet

Farid Guellil

●●●

D'ailleurs, les services secrets marocains sont largement impliqués dans le trafic de drogue dans la région et les communiqués hebdomadaires du ministère de la Défense nationale font état de saisies de quantités importantes de résine de cannabis et autres stupéfiants réalisées par les unités de l'Anp, au niveau des frontières avec le Maroc. M. Nafaâ Mustapha Dadi a souligné dans ce sens que pour mettre en œuvre ces agendas, le régime du Makhzen a également recouru à "diverses méthodes, notamment le soutien et le financement de groupes terroristes, leur permettant d'accéder aux revenus du trafic de drogue, de la vente d'armes et de la contrebande". Pour sa part, le commandant de la quatrième région militaire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Habouha Abdallah Abrika, a souligné que "la poursuite par l'armée sahraouie de sa guerre d'usure contre le Maroc contredisait de

façon catégorique ses prétentions à une supériorité illusoires". Il a ajouté que l'économie marocaine était "fragile" et que les conditions politiques, économiques et sociales du pays "ne lui permettaient pas de poursuivre cette guerre. Il finira donc un jour par céder devant la volonté du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination". Il faut savoir dans ce cadre, que des activistes marocains, des associations et même des partis politiques, ont appelé à une marche nationale, le 20 août prochain pour dénoncer le Makhzen, ses pratiques, et contre l'hégémonie de la famille royale qui a ruiné le pays et conduit le peuple à la famine et la misère. De son côté, le diplomate sahraoui, M. Mustapha Mohamed El-Amin, a indiqué que l'occupant marocain tentait de "saper le moral des Sahraouis en utilisant les médias traditionnels et modernes, ainsi que les réseaux sociaux, pour diffuser notamment des rumeurs et des idées destructrices et trompeuses". M. El-Amin a appelé

les Sahraouis à affronter l'occupant marocain afin de "protéger la société sahraouie et de préserver son unité, en adoptant une stratégie globale dans ce domaine". Le diplomate sahraoui a par ailleurs souligné que "les facteurs de la victoire demeuraient présents et renouvelés chez le peuple sahraoui, car il est naturellement résilient et attaché à son identité". Il a mis en garde contre les tentatives de l'occupant marocain qui chercherait à "anéantir l'identité sahraouie en inondant la région de colons marocains, afin de la dissoudre et de fragmenter l'unité des Sahraouis". Et dans ce cadre, il faut rappeler la campagne de désinformation orchestrée par le makhzen et financée par les Émirats et soutenue sur le plan logistique par l'entité sioniste pour mener une guerre via les réseaux sociaux et une faune de mouches électroniques contre l'Algérie et tous les peuples de la région d'Afrique du nord et du Sahel.

Slimane B.

GÉNOCIDE À GHAZA

C'est un crime que l'histoire jugera

Ghaza n'est plus seulement une bande de terre exiguë au bord de la Méditerranée. C'est aujourd'hui un territoire transformé en prison à ciel ouvert, où chaque souffle, chaque goutte d'eau, chaque bouchée de pain est comptée.



Depuis le 7 octobre 2023, le siège sioniste, déjà étouffant depuis plus de 16 ans, s'est resserré jusqu'à atteindre un niveau d'asphyxie totale. Plus de 2,3 millions de personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, vivent dans un univers où les besoins les plus élémentaires comme se laver, manger, se soigner, dormir sans peur sont devenus des privilèges rares. Ce n'est pas seulement la guerre qui tue à Ghaza. Ce sont les coupures d'électricité, les convois humanitaires bloqués, les médicaments qui n'arrivent pas, les champs détruits, l'eau contaminée.

Et derrière tout cela, une stratégie politique assumée : affaiblir un peuple, l'épuiser, le pousser à l'exil ou à la soumission. Les images parlent d'elles-mêmes : des quartiers entiers rasés, des hôpitaux éventrés, des écoles réduites en tas de gravats. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), plus de 60 % des habitations de Ghaza ont été détruites ou gravement endommagées en moins de six mois. La destruction n'est pas aléatoire : elle vise les infrastructures vitales — stations de pompage d'eau, réseaux électriques, boulangeries, marchés.

Le blocus empêche l'entrée de produits jugés « à double usage » — catégorie si large qu'elle inclut savon, désinfectants, pièces pour pompes à eau, générateurs et même crayons d'école. Les ONG parlent d'un « blocus de la dignité » : on laisse passer juste assez pour éviter une famine massive et immédiate, mais pas assez pour vivre dans des conditions humaines. Samira, mère de trois enfants réfugiée dans une école de l'UNRWA, raconte « Ici, on se lave avec un demi-seau d'eau pour toute la famille.

Le savon, c'est un luxe. Mon plus petit a une infection de la peau, le médecin dit qu'il faudrait une pommade, mais il n'y en a pas. Les démangeaisons l'empêchent de dormir. Moi, je me dis que s'il avait de la fièvre, on ne pourrait rien faire. » Les épidémies de gale, de poux et de diarrhées explosent. L'OMS avertit : dans les abris surpeuplés, une simple infection respiratoire peut devenir mortelle pour un enfant mal nourri. Pourtant, les convois médicaux restent bloqués des jours, parfois des semaines, aux points de passage.

LA FAMINE SÉVIT

Si le manque d'hygiène est une arme lente, la faim est un couperet. Depuis octobre 2023, Israël a coupé presque totalement les livraisons de nourriture. Les rares convois autorisés ne représentent qu'une fraction des besoins. La FAO estime que 100 % de la population de Ghaza est en insécurité alimentaire sévère. Le prix des denrées a explosé : un kilo de farine se vend plus de dix fois son prix d'avant-guerre. Les familles survivent avec un repas par jour, parfois composé uniquement de pain sec et de thé. Les champs et vergers sont bombardés ou rendus inaccessibles par les combats. Les pêcheurs n'ont plus le droit de prendre la mer. Le docteur Youssef, pédiatre à Rafah, explique « Les enfants arrivent avec des ventres gonflés, des cheveux qui tombent, des corps sans muscles. C'est la malnutrition sévère. On leur donne des biscuits enrichis quand on en a, mais souvent il n'y en a pas. Alors, on leur donne de l'eau sucrée. Ce n'est pas un traitement, c'est juste pour gagner du temps. » Le

droit international humanitaire interdit l'utilisation de la faim comme méthode de guerre. Pourtant, des documents internes du gouvernement israélien — révélés par la presse — montrent que la restriction des biens essentiels est une politique délibérée. La Cour internationale de justice a ordonné en janvier 2024 à Israël de prendre « toutes les mesures en son pouvoir » pour prévenir un génocide, y compris en permettant l'acheminement de l'aide humanitaire. Mais sur le terrain, les camions restent bloqués à Kerem Shalom ou Rafah, pendant que les habitants de Ghaza font la queue des heures pour un sac de farine.

VERS L'OCCUPATION TOTALE

En février 2025, le cabinet sécuritaire israélien adopte un « plan post-guerre » pour Ghaza. Officiellement, il s'agit de garantir la « sécurité d'Israël » en empêchant toute résurgence militaire. Concrètement, le texte prévoit le maintien d'un contrôle militaire total sur le territoire, avec des « zones sécurisées » et des points de contrôle perma-

nents. Le Premier ministre Benjamin Netanyahu présente cela comme une mesure transitoire. Mais l'histoire récente de la Cisjordanie à El Qods montre que ce type d'occupation « temporaire » peut durer des décennies. Même au sein de l'armée, des voix s'élèvent pour dire que cette stratégie est irréaliste et dangereuse, car elle nécessiterait un déploiement permanent de milliers de soldats dans un territoire hostile. De 1967 à 2005, Ghaza était sous occupation militaire directe. Les colonies israéliennes, installées sur 30 % du territoire, bénéficiaient de routes réservées et de la protection de l'armée. Le retrait unilatéral de 2005 n'a pas mis fin au contrôle israélien, mais a transformé Ghaza en enclavement bouclée par terre, mer et air. Le plan Netanyahu marque un retour explicite à la phase d'avant 2005, mais dans un contexte où la majorité des infrastructures ont été détruites et où la population est au bord de la famine.

L'OMBRE QUI S'ALLONGE

À Ghaza, il ne reste plus grand-chose à détruire matériellement. Mais une guerre peut aussi se gagner ou se perdre sur le terrain invisible de la survie quotidienne.

Priver un peuple de nourriture, d'eau, de soins, de liberté de mouvement, c'est le réduire à une existence précaire où chaque jour devient une bataille. Ce qui se joue aujourd'hui n'est pas seulement la reconstruction ou non de Ghaza. C'est la survie même d'une société. Les choix faits par la communauté internationale dans les semaines et mois qui viennent diront si elle accepte qu'un siège devienne un outil politique légitime au XXI^e siècle — ou si elle décide enfin que la vie d'un enfant à Ghaza vaut autant que celle de n'importe quel autre enfant, partout ailleurs.

M. Seghilani

RAFLES, ARRESTATIONS MASSIVES

Nouvelle escalade en Cisjordanie occupée

La violence de l'occupation s'est une nouvelle fois abattue sur la Cisjordanie occupée. Ce dimanche matin, un jeune Palestinien, Abdallah Mohamed Atiyat, 25 ans, a succombé à ses blessures graves après avoir été touché par des balles réelles tirées par les forces de l'occupation sioniste lors d'un raid nocturne à Ariha, à l'est de la Cisjordanie occupée.

Selon l'agence palestinienne Wafa, les faits se sont produits dans la nuit de samedi à dimanche, lorsque les soldats sionistes ont investi la rue du Palais d'Hicham, en plein centre-ville, ouvrant le feu à balles réelles. Atiyat a été grièvement atteint dans la partie supérieure du corps. Transporté d'urgence à l'hôpital public d'Ariha, son état critique a nécessité son transfert à l'hôpital « Hadassah Ein Kerem » à El-Qods. Malgré les soins prodigués, il a été déclaré mort hier matin. Ce nouveau drame s'inscrit dans un contexte de violences généralisées en Cisjordanie occupée, parallèlement à l'offensive génocidaire menée par l'occupation à Ghaza. D'après les chiffres palestiniens, depuis le début de cette campagne meurtrière, au moins 1 014 Palestiniens

ont été tués en Cisjordanie occupée, y compris à ElQods, par les forces sionistes et les colons armés. Près de 7 000 autres ont été blessés et plus de 18 500 arrêtés. Peu après le raid à Ariha, les forces sionistes ont lancé de nouvelles opérations dans plusieurs villes et villages de la Cisjordanie occupée. À l'aube, elles ont pénétré dans 'Azbet Jalloud, au sud de Qalqilya, fouillant plusieurs habitations avant de se retirer sans procéder à des arrestations. À Naplouse, des incursions ont ciblé la zone orientale de la ville, le camp de réfugiés de Balata et le village de Burqa. Quatre Palestiniens, dont une jeune femme, ont été arrêtés, tandis

qu'un véhicule a été confisqué après que ses occupants furent contraints de descendre sous la menace des armes. Dans la ville de Bethléem, un habitant et son fils ont été arrêtés à Hindaza. Les soldats ont également passé à tabac le fils du détenu, le médecin Walid Abyat, lors de la perquisition familiale.

OFFENSIVE COLONIALE DANS LA VALLÉE DU JOURDAIN

En parallèle, les colons ont poursuivi leurs opérations d'accaparement des terres dans la vallée du Jourdain. Ce dimanche, près des tentes de bergers palestiniens situées à Ein al-Ghazal dans

la zone d'al-Farisyia, ils ont clôturé de nouvelles parcelles en plantant des poteaux métalliques et en posant du fil barbelé. Cette stratégie, entamée depuis plusieurs mois, vise à bloquer l'accès à des centaines de dunums de terres agricoles. Le mois dernier, les colons ont tenté d'ériger 15 nouvelles colonies sauvages, principalement à vocation agricole ou pastorale. Cinq ont été installées dans la région d'Hébron, deux dans chacune des villes de Salfit, Bethléem, Ramallah et Ariha, ainsi qu'une dans les gouvernorats de Tubas et Jénine.

M. S.

EL-QODS

254 colons envahissent l'esplanade d'Al-Aqsa

Les tensions se sont également intensifiées à El-Qods, où 254 colons ont fait irruption ce dimanche sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, sous haute protection policière. Des témoins oculaires rapportent que les colons, organisés en petits groupes, ont parcouru les lieux saints, multipliant les gestes et propos provocateurs, et exécutant des rituels talmudiques dans les cours du site sacré. Ces événements s'inscrivent dans une politique systématique visant à briser toute pré-

sence palestinienne dans les territoires occupés, en combinant la répression militaire, les arrestations massives, l'expansion coloniale et les atteintes aux lieux saints.

Pendant que l'attention mondiale reste focalisée sur le carnage à Ghaza, la Cisjordanie occupée subit, elle aussi, une intensification des violences, dans une quasi-impunité internationale.

M. S.

PLAN SIONISTE DE RÉOCCUPER GHAZA

Vague de condamnations mondiales

À la veille de la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies consacrée à la situation à Gaza, de nombreuses voix se sont élevées à travers le monde pour condamner le plan annoncé par l'entité sioniste visant à réoccuper militairement l'enclave palestinienne.

Gouvernements, organisations internationales, institutions régionales et continentales, dont l'Algérie, ont mis en garde contre les conséquences dramatiques qu'une telle décision ferait peser sur les Palestiniens et sur la stabilité de l'ensemble de la région.

ALGER : PRÉSERVER L'AVENIR DE LA PALESTINE

Dans un communiqué publié samedi, le ministère algérien des Affaires étrangères a exprimé « sa ferme condamnation et son rejet catégorique » des plans sionistes qui « hypothèquent l'avenir de la bande de Gaza, de l'État de Palestine et de la paix dans toute la région ». L'Algérie a rappelé que ce projet intervient seulement quelques jours après la Conférence internationale sur la solution à deux États, lors de laquelle la communauté internationale avait réaffirmé que ce cadre constituait la seule voie vers un règlement juste, durable et définitif du conflit. Pour Alger, la planification d'une réoccupation militaire et d'un déplacement forcé de la population de Gaza démontre « le mépris » de la puissance occupante à l'égard des résolutions internationales. Le communiqué réaffirme que « Gaza est une partie intégrante du territoire palestinien occupé » et appelle le Conseil de sécurité à assumer pleinement ses responsabilités afin de mettre fin à ces projets et de stopper « la guerre génocidaire » qui frappe le peuple palestinien depuis près de deux ans.

L'Algérie insiste aussi sur la nécessité de répondre à l'urgence humanitaire catastrophique dans l'enclave et réaffirme que l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain, avec El-Qods pour capitale, est « un impératif historique inaliénable et non négociable ».



Ph: DR

MOSCOU MET EN GARDE CONTRE UN CHAOS HUMANITAIRE

La Russie a également rejeté et condamné le projet de réoccupation militaire de Gaza. Dans un communiqué publié samedi, le ministère russe des Affaires étrangères a averti que la mise en œuvre de telles décisions « aggraverait la détérioration de la situation » dans l'enclave, déjà marquée par tous les signes d'une « catastrophe humanitaire ». Moscou a souligné que Gaza, tout comme El-Qods et la Cisjordanie occupée, font partie intégrante de l'État de Palestine, et a rejoint l'appel de nombreux autres pays et organisations pour que ce plan soit abandonné.

PÉKIN POUR UN ARRÊT IMMÉDIAT DU PROJET

De son côté, la Chine a exprimé sa « profonde inquiétude » face à la décision de l'entité sioniste. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun, a appelé à l'arrêt immédiat de cette « démarche dangereuse », soulignant que « Gaza appartient au peuple palestinien et constitue une partie indivisible de son territoire national ». Pékin estime que la priorité absolue doit être un cessez-le-feu immédiat afin d'atténuer la crise

humanitaire. Pour la diplomatie chinoise, c'est également la condition pour créer les bases d'une solution politique, mettre un terme définitif au conflit et garantir la sécurité régionale.

La Chine s'est dite prête à travailler avec la communauté internationale pour mettre fin à l'agression, mettre en œuvre la solution à deux États et parvenir à une paix juste, durable et globale.

UN FRONT DE REJET INTERNATIONAL SE DESSINE

Ces condamnations successives, portées par des puissances régionales et mondiales, témoignent d'un large consensus contre le projet sioniste de réoccuper Gaza. Elles s'accompagnent d'avertissements clairs : toute escalade militaire ne fera qu'aggraver la catastrophe humanitaire, déjà marquée par les destructions massives, la famine imposée et les privations infligées à plus de deux millions de Palestiniens. À la veille de la réunion du Conseil de sécurité, la pression internationale s'intensifie pour que la puissance occupante renonce à ses plans et qu'un processus politique crédible soit engagé, conformément au droit international et aux aspirations légitimes du peuple palestinien.

M. Seghilani

RÉPRESSION ET MENACES CONTRE LES MANIFESTANTS RÉCLAMANT LA FIN DE LA GUERRE ET LA LIBÉRATION DES PRISONNIERS

Tel-Aviv en ébullition

Tel-Aviv vit l'une de ses heures les plus tendues depuis l'opération Toufan Al-Aqsa. Des milliers de manifestants sionistes, opposés à la guerre menée contre Gaza et réclamant la libération des soldats détenus par la résistance palestinienne, ont été violemment réprimés par la police sioniste, tout en faisant face à des menaces directes d'hommes armés issus des milices d'extrême droite sionistes.

Selon les médias hébreux, des dizaines de milliers de colons se sont rassemblés samedi soir dans la « place des enlevés » à Tel-Aviv, ainsi que dans d'autres villes, dans le cadre de la marche hebdomadaire contre la politique gouvernementale. Cette mobilisation intervient alors que l'occupation sioniste a officialisé son plan d'occupation totale de Gaza. Des unités de police montées ont pourchassé des manifestants dans le centre-ville pour les empêcher de bloquer les principaux axes, déclenchant des heurts physiques avec les protestataires.

La tension est montée d'un cran lorsque plusieurs groupes d'extrême droite, armés, ont rejoint les lieux et brandi leurs armes en direction des manifestants. Un climat explosif qui, selon les observateurs, pourrait précipiter une confrontation interne sans précédent au sein du régime sioniste.

ÉMEUTES, BLOCAGES ET INTRUSION EN DIRECT À LA TÉLÉVISION

D'après Yediot Aharonot, les affrontements se sont intensifiés après que des manifestants ont bloqué la route principale d'Ayalon à Tel-Aviv et incendié des pneus. En colère, certains ont même pénétré dans les studios de la chaîne 13 pendant la diffusion d'une émission populaire, exigeant la fin immédiate de la guerre et le retour des prisonniers. La police a procédé à plusieurs arrestations, tandis que les menaces proférées par les extrémistes armés se sont multipliées contre les participants. Les familles d'otages accusent Netanyahu et appellent à un soulèvement civil. Plus tôt

dans la journée, des mères de prisonniers ont directement menacé le Premier ministre Benjamin Netanyahu de poursuites judiciaires si l'armée met à exécution son plan d'envahir ce qui reste de Gaza, craignant que cette offensive n'entraîne la mort de leurs fils. Rassemblées au centre de Tel-Aviv, elles ont exhorté à un arrêt de l'escalade militaire, affirmant que « les mains de Netanyahu seront couvertes du sang des prisonniers » s'il persiste dans son projet. Elles ont également appelé à une grève générale paralysant l'économie sioniste, afin de contraindre le gouvernement à conclure un échange de prisonniers au lieu de poursuivre la guerre. La chaîne 12 rapporte que la mère du prisonnier Matan Tsangawker a prévenu Netanyahu : « Si vous envahissez Gaza et que les captifs sont tués, nous vous poursuivrons. Nous rappellerons chaque jour au peuple que vous avez choisi leur mort plutôt qu'un accord. » Dans le même sens, la mère du prisonnier Matan Angrist a lancé un

appel au chef d'état-major Eyal Zamir pour qu'il refuse tout ordre militaire susceptible de mettre en danger les captifs, soulignant qu'il en porte « la responsabilité directe ».

ACCUSATIONS CONTRE NETANYAHU : SABOTAGE DES NÉGOCIATIONS POUR RAISONS POLITIQUES

Ces manifestations surviennent dans un contexte de critiques accrues de l'opposition, qui accuse Netanyahu d'avoir volontairement saboté les pourparlers pour un échange de prisonniers avec la résistance palestinienne. Selon ses détracteurs, le Premier ministre privilégie la survie politique de sa coalition gouvernementale à la vie des captifs.

Alors que la rue sioniste se fracture entre partisans de la poursuite de la guerre et défenseurs d'un accord, la répression brutale et les menaces armées des extrémistes laissent craindre une escalade interne sans précédent, sur fond de guerre qui ravage toujours Gaza.

M. S.

UN TRIBUNAL BELGE DÉCIDE Pas de transit d'armes vers l'entité sioniste

En Belgique, quatre associations flamandes, dont Vredesactie, à l'origine de la plainte déposée en juin contre le gouvernement flamand suite à la découverte d'une cargaison de matériel militaire à destination d'Israël dans le port d'Anvers, ont eu gain de cause. Un tribunal belge vient d'interdire le transit de tout matériel militaire vers Israël. Des médias ont rapporté que le tribunal de première instance de Bruxelles a non seulement ordonné au gouvernement flamand de bloquer un conteneur d'équipements militaires dans le port d'Anvers, mais aussi interdit tout futur transit de matériel militaire vers Israël. La même source a indiqué que le juge a également imposé une amende de 50 000 euros pour toute cargaison d'armes qui serait envoyée en Israël. "Les conteneurs contenaient des palettes, dont des palettes de roulements à rouleaux coniques, qui sont quelque chose utilisé dans les chars et dans les véhicules blindés. Ils sont expédiés spécifiquement à une entreprise appelée Ashot Ashkelon à Ashdod en Israël, qui est un fournisseur exclusif de l'armée israélienne des chars Merkava, qui sont utilisés à Gaza dans le génocide", a déclaré à Euronews Lichen Ullmann, coordinatrice du mouvement Vredesactie. Les régions belges sont responsables du contrôle des transits d'armes et de leurs composants. La Belgique interdit depuis 2009 l'exportation d'armes vers l'entité sioniste. Or, l'audience a révélé que le gouvernement flamand contrôlait les armements seulement lorsque les entreprises de transport en faisaient la demande. La Convention sur le génocide, les Conventions de Genève et le Traité sur le commerce des armes interdisent aux pays d'exporter du matériel militaire qui pourrait être utilisé pour commettre des crimes de guerre ou des génocides. Le juge a conclu en juillet que la Flandre manquait à ses obligations.

"Le juge a fait référence à la Convention de Genève, le juge a fait référence au Traité sur le commerce des armes, le juge a fait référence au décret actuel sur les armes qui est également en vigueur en Flandre. Il y a donc une base très large pour cette affaire et elle a été confirmée de toutes parts, y compris l'interdiction du conteneur spécifique, mais aussi de tous les autres envois de matériel militaire à destination d'Israël qui pourraient être utilisés potentiellement dans un génocide", a déclaré Lichen Ullmann, coordinatrice de Vredesactie. Dans le même sens, le gouvernement slovène a confirmé l'interdiction des importations de marchandises produites dans les territoires palestiniens occupés par Israël et a approuvé un programme d'aide supplémentaire pour les Palestiniens de Gaza. Le gouvernement a demandé aux ministères concernés d'envisager l'interdiction des exportations de marchandises de Slovénie destinées à ces territoires occupés par Israël. « Les actions du gouvernement israélien, notamment la construction de colonies illégales, la confiscation et le déplacement forcé de la population palestinienne, ainsi que la destruction de leurs habitations, constituent des violations graves et répétées du droit international humanitaire », a déclaré le Premier ministre slovène, Robert Golube, dans un communiqué relayé par l'agence de presse slovène. Il a ajouté : « Ces actions menacent non seulement la vie et la dignité de la population palestinienne, mais aussi les fondements de l'ordre international ».

M. R.

ORAN. CONGÉ DE MATERNITÉ

Près de 2.500 travailleuses ont bénéficié des indemnités journalières

Près de 2.500 femmes salariées ont bénéficié des indemnités journalières du congé de maternité, depuis le début de l'année en cours, selon l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) à Oran.



Durant la période allant du 1er janvier au 31 juillet 2025, 2.486 travailleuses ont été indemnisées à 100% de leur salaire pendant leur congé de maternité, a précisé Kamel Cheikh, sous-directeur de l'informatique à l'agence, lors d'une conférence de presse consacrée aux nouvelles dispositions introduites par la loi 25-08 du 19 juillet 2025, relative à la prolongation du congé de maternité. Par

ailleurs, 5.295 femmes enceintes ont été prises en charge pour l'accouchement dans 13 cliniques privées conventionnées avec la CNAS à Oran, parmi lesquelles 2.433 salariées et 2.860 femmes au foyer (ayants droit). Selon M. Cheikh, cette nouvelle loi, qui modifie et complète la loi 83-11 du 2 juillet 1983 prévoit désormais la prolongation du congé de maternité de 98 à

150 jours, avec une indemnisation journalière à 100%, dès la date prévue d'accouchement, et la possibilité de déposer la demande de congé jusqu'à 42 jours avant la date prévue. En cas de naissance d'un enfant malade, handicapé ou présentant une malformation congénitale, la mère peut bénéficier d'un prolongement supplémentaire de 50 jours, à condition de fournir un certificat

médical prouvant la nécessité d'un accompagnement médical obligatoire. Ce document doit être présenté au moins 15 jours avant la fin du congé légal. Si la mère est dans l'incapacité de reprendre son travail après cette période, elle peut solliciter une nouvelle prolongation de 165 jours, toujours avec indemnisation à 100 %, sur présentation d'un dossier médical comportant un certificat délivré par un pédiatre attestant de la situation médicale de l'enfant. Ce dossier doit être déposé dans les 15 jours suivant la fin de la première prolongation. Il est à noter que l'agence CNAS d'Oran a lancé une campagne d'information de trois jours (du 5 au 7 août) pour sensibiliser les travailleuses sur ces nouvelles mesures, à travers des supports de communication, affiches et dépliants explicatifs.

MARCHÉ DE GROS DES FRUITS ET LÉGUMES

Projet de numérisation du recouvrement fiscal

Le cahier des charges relatif au lancement du projet de numérisation du recouvrement fiscal au marché de gros des fruits et légumes d'El-Kerma à Oran a été approuvé et sa mise en œuvre est prévue au mois d'octobre prochain, a-t-on appris du directeur de l'établissement, M. Zeroual Yacine. M. Zeroual a indiqué que ce cahier des charges vise à numériser la perception des droits d'entrée et de stationnement à l'intérieur du marché, ainsi qu'à mettre en place un système électronique intégré pour la perception des droits d'accès, de stationnement et de location des espaces commerciaux. Cela se fera à travers l'équipement du marché en dispositifs électroniques, caméras, portiques automatiques et en

logiciels spécialisés, a-t-il souligné. La réalisation de ce projet, selon le même responsable, vise à améliorer la gestion de cet établissement, à accroître ses revenus en tant qu'établissement économique et à valoriser cet investissement important de l'Etat susceptible de contribuer au développement de la wilaya.

Par ailleurs, M. Zeroual a précisé qu'un modèle type de cahier des charges dédié aux enchères a été élaboré pour encadrer les propositions relatives à la location des différentes installations et espaces à l'inté-

rieur du marché. Cela concerne la location des stands de vente en gros de fruits et légumes, du marché des véhicules d'occasion, des chambres froides, des espaces de stockage des caisses d'emballage, ainsi que la mise en adjudication de kiosques multiservices.

Il a également été procédé à l'unification de l'activité des chambres froides, en tant que première étape visant à optimiser leur exploitation et à étendre leurs services, a ajouté le même responsable.

CONSTANTINE. ÉDUCATION

14 nouveaux établissements scolaires opérationnels dès la prochaine rentrée

Pas moins de 14 nouveaux établissements scolaires, des 3 paliers de l'enseignement, destinés à renforcer le secteur de l'éducation dans la wilaya de Constantine, seront opérationnels dès la rentrée 2025-2026, a indiqué, mercredi, le directeur des équipements publics (DEP), Mostefa Zerguit. Il s'agit de quatre (4) lycées réalisés dans la zone d'extension Sud de la circonscription administrative Ali-Mendje-

li, à la cité Ahmed Sissaoui (Constantine), à la cité Retba (Didouche Mourad) et à Massinissa (El Khroub), a indiqué à l'APS, le même responsable. Dans le cycle moyen, quatre (4) nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) sont prévues dont 2 sont à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, et les autres au chef lieu de wilaya et la commune d'El Khroub, a-t-il encore détaillé. La prochaine ren-

trée scolaire, prévue le 10 septembre, sera également marquée par l'ouverture de 6 écoles primaires, actuellement en phase d'achèvement dans différentes zones d'habitation de la wilaya, a encore indiqué le même responsable. Il est à noter que le secteur de l'éducation compte actuellement dans la wilaya de Constantine plus de 700 établissements scolaires relevant des trois paliers de l'enseignement.

EL-OUED. SANTÉ PUBLIQUE

Ouverture de 30 postes de formation spécialisée pour aides-soignants

Trente (30) postes pédagogiques pour la formation spécialisée d'aides-soignants de la santé publique ont été ouverts dans la wilaya d'El-Oued, au titre de la saison 2025, a-t-on appris de la direction locale de la santé et de la population. L'ouverture de ces postes de formation paramédicale s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de tutelle, qui vise à améliorer les performances des structures de santé et à combler le déficit enregistré, dans le corps paramédical, a souligné le directeur du secteur, Benachour Benali.

Les futurs aides-soignants seront répartis sur les différentes structures de santé de la wilaya, afin de répondre aux besoins, notamment dans les zones rurales et enclavées, a-t-il ajouté. Destinés aux candidats titulaires d'un niveau de 3ème année secondaire, ces postes sont ouverts au niveau de l'Institut national de formation paramédicale d'El-Oued, a indiqué le responsable, signalant que la sélection des candidats se fera sur la base des résultats d'un concours prévu le 20 septembre prochain, comportant des épreuves spécifiques au domaine paramédical.

EL-MÉNIÂA. DSA

Lancement de la campagne d'ensemencement du maïs en grain et du tournesol

La campagne d'ensemencement du maïs en grain et du tournesol a été lancée dans la wilaya d'El-Meniâa, conformément au programme arrêté par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a-t-on appris mercredi de la direction locale des services agricoles (DSA). La même direction assure que toutes les dispositions nécessaires ont été prises pour assurer la réussite de cette campagne qui cible une superficie de 4.000 hectares (ha) consacrés au maïs en grain, en vue de produire des aliments destinés à l'aviculture. L'objectif étant d'assurer une autosuffisance locale, réduire la facture des importations, en plus de soutenir la production de viandes blanches et en approvisionner le marché tout au long de l'année, en ce en vertu de conventions signées entre les exploitants agricoles et l'Office national des aliments de bétail (ONAB), a précisé le DSA, Youcef Mesbah. Le même responsable a fait savoir aussi qu'un programme a été arrêté pour la culture du tournesol sur 6.000 ha, une culture ayant donné des résultats "encourageants" la saison dernière à El-Meniaa, à la faveur notamment des facilités accordées dans ce cadre par les instances de tutelle. Ces facilités se manifestent à travers l'accompagnement technique des agriculteurs et l'achat de leur production, en sus des incitations financières accordées aux exploitants agricoles adhérant à ce programme visant la couverture du besoin du marché national en huile de table et la contribution aux efforts visant à atteindre la sécurité alimentaire.

BORDJ BADJI-MOKHTAR.

SANTÉ

Réception de nouveaux équipements modernes

Les structures de santé dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar viennent d'être dotées d'un lot d'équipements, dans le cadre de l'amélioration des prestations de santé, a-t-on appris mercredi auprès de l'établissement publique de santé de proximité (EPSP). L'opération a porté sur la dotation de la polyclinique du chef lieu de wilaya d'appareils modernes, dont un Scope destiné à la surveillance des signes vitaux du patient, ainsi que d'un appareil d'analyses biochimiques et hématologiques. La polyclinique de la commune de Timiaouine a été, elle aussi, dotée de nouveaux appareils, dont un ionogramme, deux microscopes et un numériseur, dans le cadre du renforcement des moyens de diagnostic médical. Inscrite dans le cadre du programme sectoriel, l'initiative vise à moderniser les prestations de santé et à améliorer la qualité de prise en charge des malades, en plus de rapprocher les prestations de santé du citoyen, notamment dans les zones frontalières. Cette opération a été saluée par de nombreux citoyens, au regard de son impact direct sur la couverture sanitaire et du fait qu'elle permet une prise en charge sur place et épargne les déplacements vers les hôpitaux des wilayas limitrophes.

MASCARA. DJS

Camps d'été au profit de 2.500 enfants issus de différentes régions de la wilaya

Quelque 2.500 enfants provenant de différentes régions de la wilaya de Mascara bénéficieront, à partir de ce mercredi, de séjours en camps d'été organisés dans des wilayas côtières de l'Ouest du pays, selon la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), initiatrice de cette opération. Selon la même source, ces colonies de vacances s'inscrivent dans le cadre du programme du ministère de la Jeunesse destiné aux catégories sociales vulnérables et concernent des enfants âgés de 7 à 13 ans, issus de familles résidant dans des zones urbaines et rurales. Ces enfants seront répartis en quatre groupes successifs, entre le 6 août et le 6 septembre, et séjourneront dans des centres de vacances et de loisirs situés à proximité des plages des wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Aïn Temouchent et Oran. Un programme culturel et touristique riche a été prévu à leur intention, comprenant notamment des visites de sites touristiques des wilayas côtières, des activités ludiques et artistiques et des concours culturels et intellectuels. Ce programme permettra aux enfants de profiter de la mer, de découvrir les paysages naturels splendides du littoral ouest du pays, tout en vivant une expérience enrichissante sur le plan humain et éducatif.

BATNA. INVESTISSEMENT

RAYANOX lance un projet d'extension industrielle

L'entreprise RAYANOX, implantée à Oran, lancera prochainement un important projet d'extension industrielle dans la wilaya de Batna, une région qui représente à elle seule 40% de son chiffre d'affaires, a-t-on appris auprès du directeur de cette société, Amine Tazi.

D'un montant global estimé à 2,15 milliards de DA, ce projet vise à répondre à la forte demande nationale en gaz médicaux, notamment émanant des établissements publics hospitaliers (EPH) et établissements publics de santé de proximité (EPSP), partenaires historiques de l'entreprise. Selon la même source, RAYANOX a sollicité l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) pour l'octroi d'un terrain destiné à l'implantation de la nouvelle unité de production pharmaceutique. La demande, déposée en février 2025 pour une parcelle de terrain située dans la zone industrielle de Batna, a reçu un avis favorable, précise-t-on de même source. Le programme d'investissement comprend l'aménagement complet du site (assainissement, clôture, construction du bâtiment), l'installation d'une unité de séparation d'air (ASU) de



dernière génération, ainsi que l'acquisition de citernes cryogéniques mobiles pour un stockage sécurisé, a-t-on ajouté. S'agissant des objectifs de ce projet, le même responsable a indiqué qu'il s'agit d'augmenter les capacités de production, afin de suivre la croissance de la demande, de réduire les coûts logistiques grâce au rapprochement des zones de consommation, ainsi que d'optimiser les coûts de fabrication par une meilleure maîtrise de la chaîne de valeur. Le projet ambitionne également d'assurer des livraisons en flux tendu afin de garantir la continuité d'ap-

provisionnement dans un secteur jugé vital. Au plan socio-économique, la nouvelle unité devrait générer 100 emplois directs, dynamiser l'activité industrielle et logistique dans la wilaya de Batna et couvrir les besoins sanitaires croissants dans la région Est. Elle permettra également l'approvisionnement de la région Sud-est, actuellement dépourvue de producteur local de gaz médicaux, et contribuera au positionnement stratégique de RAYANOX en vue d'exportations vers les pays voisins, renforçant ainsi sa vocation régionale et africaine.

TIMIMOUN. STOCKAGE DE CÉRÉALES

Réception de huit centres de proximité

Huit (8) nouveaux centres de proximité de stockage de céréales ont été réceptionnés dans la wilaya de Timimoun, a-t-on appris samedi des services de la wilaya. Cette opération s'est déroulée lors d'une cérémonie organisée au siège de la wilaya, en présence des autorités locales. A l'occasion, un accord d'exploitation a été signé entre l'Officie algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), représenté par le directeur de la Coopérative des céréales et

des légumes secs de la wilaya d'Adrar, Mohamed Tahar Belmir, et le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya de Timimoun, Rafik Benmansour. Intervenant à cette occasion, le wali Souna Benamar, a souligné que ces nouvelles installations constituent une valeur ajoutée pour la wilaya, renforçant ses capacités de stockage des céréales. Et d'ajouter que Timimoun dispose de potentialités prometteuses, lui permettant d'enregistrer un développement notable dans la

production céréalière, avec un rendement atteignant 92 quintaux à l'hectare (Qx/ha) lors de la dernière saison agricole. De son côté, M. Belmir a indiqué que ces centres implantés dans les périmètres agricoles dédiés à cette filière stratégique, contribueront à protéger les récoltes contre les aléas climatiques, tout en accélérant la campagne moisson-battage et en réduisant les coûts de transport. Piloté par la direction des Equipements publics (DEP), ce projet a per-

mis la création d'une centaine d'emplois au profit de la main-d'œuvre locale, a précisé le DSA. Pour sa part, le président de l'antenne de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Belkacem Maoua a mis en avant l'importance de ce projet, qui reflète, a-t-il dit, la volonté de l'Etat d'assurer la sécurité alimentaire. La wilaya de Timimoun a bénéficié de neuf (9) centres de stockage de céréales, d'une capacité totale de 45.000 tonnes, a-t-on rappelé de même source.

TÉBESSA. CONTRÔLE DES PRATIQUES COMMERCIALES

Plus de 4.000 interventions effectuées au cours du mois de juillet

Les contrôleurs de la direction du commerce de la wilaya de Tébesa ont effectué, au cours de leurs sorties de terrain au mois de juillet dernier, 4.027 interventions dans le cadre du contrôle des pratiques commerciales et de la vérification du respect des conditions d'hygiène, a indiqué, samedi, le chargé de communication de cette direction, Zohir Berbiche. Le même responsable a précisé à l'APS que les services de la direction du commerce ont intensifié les sorties sur le terrain pour contrôler les commerçants de fruits et légumes, les boucheries commercialisant la viande blanche et rouge, les fast-foods, les pâtisseries, les glaciers, etc. Les contrôles en question ont permis de constater 393 infractions liées, principalement, au non-respect des conditions d'hygiène, a ajouté M. Berbiche, précisant que sur les 380 procès-verbaux dressés, "plusieurs ont été transmis aux autorités judiciaires". Parallèlement, la direction du commerce de la wilaya de Tébesa "poursuit, en cette saison estivale propice à l'altération des produits alimentaires, sa campagne de sensibilisation et de prévention en coordination avec plusieurs secteurs concernés", sous le slogan "Ensemble pour un été sans intoxications alimen-

taires". Une campagne dont l'objectif consiste, selon le même responsable, à lutter contre toutes les formes de fraude et de pratiques illégales, et à préserver la santé et la sécurité des consommateurs. Les commerçants sont notamment contrôlés afin de s'assurer du respect des règles d'hygiène et des conditions de

conservation et de stockage, a encore indiqué M. Berbiche, avant d'appeler les citoyens à "faire preuve de vigilance et de prudence" lors de leurs achats, en vérifiant les conditions de conservation et la date de péremption, et à signaler immédiatement tout abus ou infraction.

ILLIZI. SONELGAZ

Campagne de sensibilisation au paiement électronique des factures d'énergie

La direction de distribution de la wilaya d'Illizi, relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a lancé une campagne de sensibilisation au paiement électronique des factures d'électricité et de gaz, via l'application "Bari-di-Mob", a indiqué samedi un communiqué de l'entreprise. La campagne comprend des actions d'information animées dans les agences commerciales de Sonelgaz à travers la wilaya, afin d'expliquer aux clients les avantages du paiement en ligne (E-paiement), a-t-on souligné. Menée en coordination avec l'entreprise Algérie-Poste, cette démarche s'inscrit dans la stratégie nationale de numérisation, qui vise notamment à moderniser l'administration publique, a indiqué la même source. Elle permettra aux clients Sonelgaz détenteurs de la carte "Edahabia" de régler leurs factures d'électricité et de gaz en ligne, de manière sécurisée, via l'application précitée, a-t-on ajouté. Cette initiative marque une avancée pour moderniser les services et renforcer la proximité avec la clientèle, a conclu le communiqué.

TLEMCEM. DEPUIS DÉBUT 2025

Ensemencement de 2,45 millions d'alevins de poissons

Quelque 2 millions et 450.000 alevins de poissons ont été ensemencés, dans la wilaya de Tlemcen, depuis le début de l'année en cours, selon le directeur local de la Pêche et de l'Aquaculture, M. Sahnoun Bouguebrine, qui a souligné à l'APS que ces alevins ont été introduits entre le 1er janvier et le début août dans huit cages flottantes situées dans des fermes aquacoles des communes de Honaine et Dar Yaghmourasen. Cette opération devra permettre une production estimée à 860 tonnes de daurade royale et de loup de mer, selon la même source. Par ailleurs, la poursuite de l'ensemencement est prévue pour les mois d'août, septembre et octobre prochains, avec l'introduction de 3 millions et 150.000 alevins dans onze cages flottantes, réparties sur trois fermes aquacoles de la wilaya, avec un objectif de 1.100 tonnes de production de daurade royale et de loup de mer. D'autre part, M. Bouguebrine a indiqué que, dans le cadre du programme d'aquaculture en eau douce, 21.600 alevins de tilapia ont été ensemencés, depuis le début de l'année, dans six bassins d'irrigation agricole, situés dans les communes de Hennaya, Sebdou, Fellaoucene et El Fehoul, pour une production prévisionnelle de 8 tonnes de tilapia d'ici le mois du Ramadhan prochain. Enfin, la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de Tlemcen prévoit la mise en service d'un nouveau projet d'aquaculture marine en 2026 dans la commune de Honaine, avec une capacité de production de 960 tonnes/an de daurade royale et de loup de mer. Ce projet est actuellement à un stade avancé d'acquisition des équipements, selon la même source.

BISKRA. ONSC

Des ateliers de formation pour les animateurs d'associations locales

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé samedi à l'auditorium de l'Ecole régionale des sports olympiques à El Allia (Biskra) quatre ateliers de formation au profit des animateurs des associations locales. Ces ateliers de formation ont abordé les axes touchant le "rôle de la société civile dans la consolidation du front intérieur et l'affrontement de la désinformation médiatique", "l'importance du rôle de la société civile face au fléau des drogues", "les mécanismes de gestion administrative et financière des associations" et "le projet associatif et les mécanismes de financement". Dans son allocution à l'occasion, Hafid Chokri, vice-président de l'ONSC, a affirmé que ces ateliers visent à assurer la formation continue des acteurs de la société civile et des animateurs des associations locales et leur permettre d'acquérir de nouvelles expériences. Ces ateliers poseront, a-t-il souligné, une feuille de route et assureront le succès des expériences acquises dans la pratique associative dont le but est de servir la société. Ces ateliers d'une journée ont connu la participation de 120 acteurs associatifs représentant des associations locales de la wilaya et ont été encadrés par des enseignants universitaires, des présidents d'associations et des cadres financiers, selon les organisateurs.

LES DEUX DÉFENSEURS AXIAUX DES VERTS SE SONT BLESSÉS

Petkovic croise les doigts pour Bensebaini et Mandi

Les mauvaises nouvelles continuent de s'accumuler pour la sélection algérienne, mettant le sélectionneur Vladimir Petkovic dans une situation délicate avant les deux prochaines rencontres face au Botswana et à la Guinée dans le cadre des qualifications pour la Coupe du monde 2026.

En effet, les deux défenseurs centraux titulaires des Verts, Ramy Bensebaini et Aïssa Mandi, se sont blessés respectivement vendredi et samedi, ce qui compromet leur présence ou leur état de forme pour le prochain rassemblement.

Le mois prochain, l'Algérie affrontera le Botswana et la Guinée lors des 7e et 8e journées des éliminatoires africaines du Mondial. Le premier match se déroulera le 4 septembre au stade Hocine Aït Ahmed à Tizi Ouzou. Le second aura lieu au stade Mohammed V à Casablanca, au Maroc, en raison de la non-homologation des stades guinéens.

Les Verts visent, à travers ces deux matchs, à assurer leur qualification pour la prochaine édition du Mondial. Ils occupent actuellement la première place du groupe G avec 15 points.

L'équipe d'Algérie aborde ces matchs cruciaux dans un contexte compliqué, marqué par des soucis au poste de gardien de but : Alexis Guendouz et Anthony Mandréa ne sont pas prêts, tandis qu'Alexandre Oukidja est blessé. À cela s'ajoute la blessure du latéral droit Mohamed Fares. Cette situation complique la tâche du sélectionneur suisse dans sa recherche de solutions, d'autant plus qu'il doit désormais gérer les blessures de Ramy Bensebaini et Aïssa Mandi.

Des sources médiatiques allemandes ont annoncé une mauvaise nouvelle pour Vladimir Petkovic : le défenseur de l'Algérie et du Borussia Dortmund, Ramy Bensebaini, s'est sérieusement blessé lors d'un entraînement vendredi. Il devait très probablement manquer le match amical



Phs: DR

contre la Juventus hier soir. Les mêmes sources n'ont pas précisé la nature ni la gravité de sa blessure.

Le site allemand "liga insider" a rapporté à ce propos : « Ramy Bensebaini, défenseur du Borussia Dortmund, a dû quitter l'entraînement vendredi. Le joueur algérien est entré en collision avec Almugera Kabar pendant la séance. Il n'est pas encore certain qu'il pourra jouer le match amical dimanche contre la Juventus. »

Le site ajoute : « Son entraîneur, Niko Kovac, a exprimé sa confiance en déclarant aux journalistes : 'Il ira sûrement mieux d'ici la fin de la semaine.' » Cependant, le club allemand ne veut prendre aucun risque afin d'assurer la disponibilité de son joueur algérien pour le début de la saison compétitive.

Les mauvaises nouvelles ne s'arrêtent pas là pour Petkovic : Aïssa Mandi, l'autre pilier de la défense centrale des Verts, est



également blessé. Le club français de Lille a annoncé que son défenseur algérien avait été touché lors du match amical contre West Ham.

Titulaire au début du match, Mandi a été contraint de quitter le terrain à la 38e minute en raison d'une blessure. Le club lillois a écrit sur son compte officiel X : « Aïssa Mandi cède sa place à Ousmane Touré, touché par une blessure. » Aucun détail n'a été donné concernant la nature de sa blessure.

Ces nouvelles viennent compliquer davantage la tâche de Vladimir Petkovic avant les deux rencontres décisives contre le Botswana et la Guinée. Le sélectionneur, déjà confronté à un manque d'options défensives, espère que les blessures de ses deux défenseurs ne seront pas graves et qu'ils pourront être présents lors des prochaines échéances cruciales.

Hakim S.

IL S'EST ILLUSTRÉ LORS DE LA PRÉPARATION ESTIVALE DE LILLE

Bentaleb respire la forme

Le retour en force de Nabil Bentaleb avec Lille avant la nouvelle saison. L'international algérien, Nabil Bentaleb, a affiché un excellent niveau lors des matchs de préparation de son club, le LOSC Lille, en vue de la nouvelle saison.

Le club nordiste débutera sa campagne en Ligue 1 le dimanche 17 août, face au Stade Brestois. Le LOSC, surnommé « Les Dogues », vise cette saison l'une des places qualificatives pour la prochaine édition de la Ligue des champions.

Nabil Bentaleb occupe actuellement la deuxième place au classement des meilleurs buteurs de Lille durant la préparation estivale. Il a notamment inscrit deux buts lors de la large victoire de son équipe (5-0) contre



Amiens. À 30 ans, le milieu algérien semble avoir retrouvé sa pleine forme physique, lui qui a pu participer à l'intégralité de la préparation estivale, contrairement à la saison der-

nière, où il avait été freiné par de sérieux problèmes de santé cardiaque.

Il est à noter que Bentaleb a manqué le dernier match amical de son équipe face à Venise (Venezia) en raison d'une maladie, mais sa participation à la première journée de Ligue 1 est confirmée.

Transféré à Lille en 2023 en provenance d'Angers pour un montant de 4,5 millions d'euros, Nabil Bentaleb a, depuis, disputé 44 matchs toutes compétitions confondues avec le club, et a contribué à 4 buts (buts et passes décisives).

Le milieu défensif des Verts espère réaliser une saison pleine afin de gagner sa place en sélection nationale pour les prochaines échéances, dont la CAN 2025 et potentiellement la Coupe du monde 2026.

À noter enfin que la valeur marchande de Bentaleb a connu une forte baisse ces dernières années, passant de 20 millions d'euros en 2018 à 4 millions d'euros actuellement.

H. S.

JS KABYLIE

Course contre la montre pour lever la sanction de la FIFA

La JS Kabylie attend la levée de la sanction administrative imposée par la FIFA dans les prochaines heures. Cette sanction empêche actuellement le club d'enregistrer ses nouvelles recrues.

Pour revenir à la genèse de cette affaire, il faut rappeler que le club kabyle doit verser les indemnités dues à l'entraîneur portugais Almeida, réparties sur trois tranches jusqu'en décembre 2026. La direction a procédé au paiement de la somme exigée et a transmis les preuves de virement à

la FAF pour qu'elles soient à leur tour envoyées à la FIFA.

Une fois que le montant sera effectivement reçu sur le compte de l'entraîneur, la sanction sera officiellement levée, et le club pourra enregistrer ses nouveaux joueurs, à l'image d'Aymen Mahious et d'autres.

Outre ce dossier, les dirigeants de la JSK sont aussi dans l'obligation de s'acquitter des indemnités de formation que réclame le club français de Clermont-Ferrand pour avoir cédé, il y a deux saisons, son joueur Baileche au profit des Canaris.

Il faut dire qu'au cours des cinq dernières années, la JSK est devenue un "abonné" auprès de la FIFA en raison des nombreuses plaintes déposées à son encontre au niveau de la première instance footballistique mondiale par des entraîneurs et des joueurs étrangers ou bi-nationaux, réclamant la régularisation de leurs situations financières.

Par ailleurs, l'équipe poursuit actuellement son stage de préparation en Turquie (Istanbul) sous la direction de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, avant un retour au pays prévu au cours de cette semaine. Jusque-là, les "Canaris" ont réussi à engager les joueurs suivants : l'ex-défenseur du MC Oran, Oussama Ben Attia (contrat de 4 ans), l'ex-attaquant du CR Belouizdad, Aymen Mahious, l'attaquant ivoirien Joseph Arthur Bada en provenance du club tanzanien Singida, Chahine Belloul



PHS : DR

– Défenseur, ex-CS Constantine, Hamza Mouali, ex-latéral gauche du MC Alger, et le latéral droit, Mohamed Reda Hamidi, qui a joué la saison passée à la JSK à titre de prêt avant que le club kabyle ne rachète

définitivement, cet été, son contrat du Paradou AC.

La direction souhaite finaliser d'autres recrues avant la clôture du mercato estival.

Hakim S.

Berkane transféré à Al-Wakrah SC au Qatar

L'attaquant de la JS Kabylie, Redouane Berkane, s'est engagé avec Al-Wakrah SC (Div.1 qatarie de football), a annoncé le vice-champion d'Algérie de Ligue 1 Mobilis, samedi dans un communiqué. "La JSK informe ses supporters de la signature officielle de l'accord de transfert du joueur Redouane Berkane vers le club qatari d'Al-Wakrah SC", a indiqué le club de la ville des Genêts. Berkane (22 ans) s'est distingué sous les couleurs de la formation kabyle, la saison dernière, en inscrivant 10 buts et délivrant 2 passes décisives, en 30 matchs, toutes compétitions confondues, contribuant à la deuxième place décrochée par la JSK. Il avait rejoint les "Canaris" en 2023 pour un contrat de trois saisons, en provenance de l'Olympique Akbou. En dépit de l'envie de la direction de le conserver dans l'effectif de l'entraîneur allemand Josef Zinnbauer, le joueur a préféré changer d'air. Convoité dans un premier temps par le club belge de Zulte Waragem, Berkane a été séduit par l'offre d'Al-Wakrah SC, 8e au classement final lors de la précédente édition de "Qatar Stars League."

CHAN 2024/ÉQUIPE NATIONALE A'

Match d'application pour les remplaçants

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a disputé un match d'application face une formation locale de Kampala City, pensionnaire de la première division ougandaise, sur la pelouse du Kadiba Stadium de Kampala, indique la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a programmé ce match d'application pour offrir du temps de jeu aux joueurs peu sollicités depuis le début de la compétition africaine, afin de maintenir leur compétitivité et ainsi, élargir ses options pour les prochaines rencontres. La sélection nationale A' s'est imposée (2-0) grâce à des réalisations de Meziani et Mechid. Par ailleurs, les titulaires alignés face à l'Afrique du

Sud ont effectué une séance de décrassage sous la supervision du préparateur physique. Les "Verts" bénéficieront ce dimanche d'une journée de repos, avant de reprendre la préparation de leur prochain match face à la Guinée, prévu le vendredi 15 août. Lors de la 3e journée, prévue lundi et dans laquelle, l'Algérie sera exempte, l'Afrique du Sud affrontera la Guinée (15h00), alors que l'Ouganda croquera le fer avec le Niger (18h00). L'Algérie avec quatre points occupe la tête du groupe C, devant l'Ouganda et la Guinée (3 pts). L'Afrique du Sud est logée à la 3e place avec un seul point, alors que le Niger est dernier avec zéro point. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

USM ALGER

Le milieu de terrain Abdelkrim Naâmani libéré

Le milieu de terrain de l'USM Alger, Abdelkrim Naâmani (22 ans), a été libéré, a annoncé samedi soir le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football sur ses réseaux sociaux. Le club algérois a posté sur ses réseaux sociaux une vidéo montrant le jeune milieu de terrain faire ses adieux à la fin de la séance d'entraînement d'hier (samedi), avant d'annoncer à ses coéquipiers son départ et ces derniers lui ont fait une haie d'honneur.

Sous contrat avec le club algérois jusqu'en 2028, le milieu de terrain a été finalement libéré par la direction qui cherche à négocier d'autres départs pour pouvoir recruter. Le vainqueur de la Coupe d'Algérie 2025 se trouve depuis le 4 août à Tabarka, en Tunisie. Il a disputé son premier test amical jeudi, remporté face au CA Bizerte 1 à 0. En matière de recrutement, l'USMA a assuré jusque-là l'arrivée de trois recrues : le défenseur international camerounais

Che Malone Junior (ex-Simba SC/Tanzanie), le milieu offensif Mohamed Bouderbala (ex-USM El-Harrach), et le milieu défensif Zakaria Draoui (ex-MC Alger). Cependant, le club de Soustara est toujours à la recherche d'un entraîneur en chef. Pour le moment, ce sont les membres de l'ancien staff technique, notamment, le préparateur physique Belaid Medjahed et l'entraîneur des gardiens Lyes Benhaha qui dirigent la préparation.

CR BELOUIZDAD

Le Tunisien Ben Hammouda signe pour trois saisons

L'attaquant tunisien de Ghazl El-Mahalla (Div.1 égyptienne de football) Mohamed Ali Ben Hammouda (27 ans) avait rejoint Ghazl El-Mahalla en 2024, après deux saisons passées sous les couleurs de l'ES Tunis. Lors du précédent exercice, il a disputé 28 matchs, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 9 buts inscrits. Dans un message posté vendredi sur son instagram, il a fait ses adieux au club de Ghazl El-Mahalla, tout en annonçant son transfert au CRB qu'il qualifie de "club prestigieux". "C'est une nouvelle expérience importante dans ma carrière que j'espère me permettra de progresser et gagner des titres", a-t-il dit. Ben Hammouda devient la quatrième recrue estivale du club de Laâquiba, après l'attaquant international albanais Redon Xhixha (26 ans), en provenance de Qarabag FK (Div.1 azerbaïdjanaise), le milieu offensif du Paradou AC, Djaber Kaâssis (26 ans), et l'attaquant Abdennour Belhocini (28 ans) du CS Constantine. Pour rappel, le club de Laâquiba a reçu un coup dur après le départ de son meilleur buteur, Aymen Mahious, qui a préféré rejoindre la JS Kabylie, pour un contrat de trois saisons.

ES MOSTAGANEM

Askar nouvelle recrue en attendant M'Bolhi

Les Mostaganem, qui s'est montrée très active au cours de l'actuel mercato estival, a rallongé sa liste des nouveaux joueurs par l'engagement du milieu de terrain, Abdelhak Askar, a annoncé, samedi, ce club de Ligue 1 de football. Le néo-mostaganemois a évolué la saison passée à l'Olympique Akbou, également pensionnaire de l'élite, qu'il avait rejoint en provenance de l'ES Sétif (Ligue 1). Il intègre un contingent de recrues avec lesquelles la direction de l'ESM a conclu cet été, à l'image de Abdellah El-Mouaden et Adem Aïchouche (NC Magra), Ahmed Gaagaâ (ancien joueur de l'USM Annaba lors de la phase aller de la saison passée avant de terminer l'exercice avec un club libyen), ainsi que Aymen Boualak (USM El Harrach), Zoubir Motrani et Abdelhafid Benamara (MC Oran), Tahar Benkhelifa (ES Sétif), Sid Ahmed Laamri et Ali Haroun (O. Akbou), Boualem Serir (ASO Chlef), Houssam Beyoud (RC Arbaâ), et Mohamed Toumfi (MC El Bayadhl). L'Espérance s'apprête aussi à accueillir le gardien de but international, Rais M'Blouhi, qui devrait rejoindre sa nouvelle formation dès dimanche, selon l'entraîneur Nadir Leknaoui. M'Bolhi, inactif depuis son départ du CR Belouizdad, il y a près d'une année et demie, a tout conclu avec le club de l'Ouest du pays, a assuré le coach de l'ESM dans des déclarations à la presse. Les "Vert et Blanc", qui ont retrouvé la saison passée le premier palier après 25 ans d'absence, commencent ce dimanche un deuxième stage d'intersaison à Sétif. La même ville a abrité le premier regroupement des "Haoouata", clôturé jeudi dernier, et qui s'est étalé sur une douzaine de jours.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL U19

La petite balle algérienne boit le calice jusqu'à la lie

Le parcours catastrophique que la sélection algérienne de handball des moins de 19 ans est en train de réaliser dans le Mondial de sa catégorie illustre pour la énième fois le degré du bricolage dont a été victime la petite balle nationale tout au long des années précédentes.

Ce que nous observons aujourd'hui dans la catégorie des moins de 19 ans ne peut être qualifié que de farce. Et il ne s'agit pas ici d'un manque d'efforts de la part des joueurs, mais bien d'un profond dysfonctionnement dans la gestion et d'un grave manque d'organisation. Les joueurs sont les victimes d'un système qui ne leur offre même pas le strict minimum en matière de formation, ni la possibilité de se produire dans un championnat national structuré, organisé selon de véritables standards sportifs. On convoque des joueurs en sélection nationale, dont la plupart n'ont disputé aucun match officiel depuis des mois, voire n'ont jamais mis les pieds sur un terrain de compétition de haut niveau. Et ensuite, on attend d'eux qu'ils défendent les couleurs du pays dans



des tournois continentaux ou mondiaux ? Où est la logique dans tout cela ?

Le problème ne vient pas de

cette génération, mais bien de la gestion. Les responsables doivent se remettre en question, et placer l'intérêt du sport au-des-

NATATION / TRAVERSÉE DE LA BAIE D'ALGER

189 nageurs engagés dans la 3e édition

Cent-quatre-vingt-neuf nageurs, dont une quarantaine de dames de différentes catégories d'âge, ont pris part à la troisième édition de la Traversée de la Baie d'Alger, disputée samedi matin, sur une distance de dix kilomètres, entre la plage des Sablettes et celle de la Marina. Les podiums de cette course ont été répartis en trois catégories d'âge, aussi bien chez les messieurs que chez les dames, à savoir : celles des 14-17 ans, celles des 18-30 ans et celles des 31 ans et plus. Le plus jeune athlète engagé dans cette troisième édition de la Traversée de la Baie d'Alger n'avait que 14 ans, alors que le plus âgé en avait 68, avec à leurs côtés une concurrente de nationalité étrangère. Dans la catégorie des 14-17 ans (Garçons), la victoire est revenue à Houssam Guenoune, ayant bouclé la distance en 1:02.21, devançant ainsi Saouli Yasser (2e/1:03.50) et Mohamed Mezouar (3e/1:03.55). Chez les 18-30 ans (Messieurs), c'est l'international algérien Ramzi Chouchar qui l'a emporté, en 54:3573", devant Bachir Moubarki (55:10.87") et Mohamed Targa (55:13.00"). Enfin, chez les messieurs de 31 ans et plus, la victoire est revenue à Salim Abdelaziz, ayant bouclé la dis-

tance en 1:16.25, devant Samy Kessouri (1:20.04) et Abdelhakim Boulhabib (1:20.13). Chez les filles de 14-17 ans, la victoire est revenue à Milina Taloubrid, avec un chrono de 1:13.20, et grâce auquel elle avait devancé Nada El Fekair (2e en 1:14.41) et Lamisse Ouamrane (3e en 1:14.43). Chez les dames de 18-30 ans, c'est l'internationale algérienne Melissa Touami qui l'a emporté, en 1:04.44, devant Inès Hadji-Kouidri (1:10.34) et Hiba Kezoula (1:20.23). Enfin, chez les dames de 31 ans et plus, la victoire est revenue à Fahima Khoufache, ayant bouclé les 10.000 mètres en 1:18.34, devant Melissa Selhadi (2e en 1:30.40) et l'Allemande Christine Ladwig (3e en 1:51.41). "La course a été d'un bon niveau, et elle a été extrêmement disputée, surtout en présence de certains nageurs professionnels, notamment, ceux du Mouloudia d'Alger et ceux de l'Olympique d'Alger. Je suis donc doublement content d'avoir remporté la première place, car plus rien n'était évident au milieu de cette rude concurrence" s'est réjoui l'international algérien Ramzi Chouchar. "Cette victoire me soulage, car elle confirme que les gros efforts fournis pendant la longue phase de

préparation n'ont pas été vains. A présent, je vais continuer à travailler, pour garder le rythme et pouvoir représenter au mieux l'Algérie lors des importantes échéances internationales à venir, à commencer par les Jeux Islamiques, prévus en novembre 2025, en Arabie saoudite" a-t-il ajouté. Outre le travail qu'il compte poursuivre avec son club local du CR Belouizdad, Chouchar prévoit de peaufiner sa préparation en France, avec le club de Saint Raphaël. "Le tracé du circuit était excellent ... j'étais tellement à l'aise que j'ai pu gérer convenablement ma course et m'imposer au final" a indiqué l'Internationale algérienne Melissa Touami, sociétaire du Mouloudia d'Alger et qui à l'instar de Chouchar espère faire bonne figure lors des prochains Jeux Islamiques en Arabie saoudite. De son côté, le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya d'Alger, Yacine Sifi s'est réjoui du bon déroulement de la compétition sur plan organisationnel, ajoutant que la présence de participants étrangers a rehaussé encore plus le prestige de cette 3e édition de la Traversée de la Baie d'Alger : une compétition relancée en 2023, après un arrêt de cinq ans.

TENNIS/COUPE BILLIE JEAN KING (GROUPE 3 - ZONE AFRIQUE) MATCHS DE CLASSEMENT

Victoire de l'Algérie devant le Burund

La sélection algérienne seniors "dames" de tennis s'est imposée samedi devant le Burundi (3-0), dans un match de classement (10e-12e places) de la Billie Jean King Cup (ex Fed Cup) Zone Afrique - Groupe 3, clôturée samedi à Windhoek (Namibie). Il s'agit de la deuxième

victoire de suite pour les algériennes après celle enregistrée jeudi dernier devant l'Ouganda (3-0). A la faveur de ces deux victoires, l'Algérie assure son maintien dans le Groupe 3 pour la saison prochaine. Lors de la phase des poules, l'équipe nationale avait concédé trois

défaites respectivement devant le Zimbabwe (0-3), le Kenya (0-3) et la Tunisie (0-3). L'équipe algérienne est composée de Melissa Rym Benamar Kerfah (18 ans), Rawane Mebarki (19 ans) et Bouchra Mbarki (21 ans). Le capitaine de l'équipe a été assuré par Aida Baira. La Billie

Jean King Cup, appelée Coupe de la Fédération jusqu'en 1994, puis Fed Cup jusqu'en septembre 2020, est un tournoi mondial de tennis féminin disputé par des équipes nationales, considéré comme l'équivalent de la Coupe Davis chez les messieurs.

CYCLISME

Les sélections algériennes de VTT en stage à Tiaret

Les sélections nationales cadets, juniors et seniors de vélo tout terrain (VTT) ont entamé, samedi à Tiaret, un stage de préparation s'étalant jusqu'au 18 août, en prévision des importantes échéances internationales à venir, a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). L'effectif de la sélection est composé de vingt athlètes, de différentes catégories d'âge, à savoir: Anes Serirer, Mohamed Toum, Abderrahmane Rechache, Kais Bendib, Youcef Bensmail, Omar Zeggai, Youcef Ghouabache, Mohamed Guerroudj, Abdelwakil Nedjar, Nazim Chellal, Abdelhalim Bediar, Mohamed Merdas, Ibrahim Merabet, Mohamed Amine Fertous, Rayan Saïdani, Rayan Berkane, Anis Sekouane, Mourad Miloudi, Sid Ahmaed Djebara et Ameur Mustapha Beldjilali. Le stage est dirigé par les entraîneurs nationaux Zohir Mekdas et Khalel Ghouabache, secondés dans leur tâche par les mécaniciens Nacer-Eddine Mohamedi et Habib Sedfi. Parmi les importantes échéances internationales préparées par les sélections nationales de VTT, les prochains Championnats Arabes et les Championnats d'Afrique de la spécialité. "Le stage débutera par une évaluation de l'état de forme dans lequel se trouvent les différents athlètes actuellement" a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

La sélection algérienne juniors (filles) en stage de préparation à Zéralda

La sélection nationale (juniors/filles) de cyclisme sur route a entamé dimanche matin à Zéralda un stage de préparation d'une dizaine de jours, qui s'étendra jusqu'au 18 août, en prévision des importantes échéances internationales à venir, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAC). L'effectif national est composé de six athlètes, à savoir: Imane Maldji, Sihem Bousebaâ, Malak Mechab, Sirine Houmel, Maria Abbou et Malak Othmane El Akeb. Ce stage bloqué est encadré par l'entraîneur Samir Allam, assisté dans sa tâche par Racha Belkacem Benouenan et le mécanicien Fouad Hamza. Trois jours plus tôt, soit jeudi dernier, la sélection nationale juniors/garçons de cyclisme sur route, avait entamé dans le même site, à Zéralda, un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 16 août. L'effectif des garçons était composé de onze athlètes: Salah Hamzioui, Amine Hamzaoui, Amine Ziani, Hicham Tamzourt, Oussama Bourezzak, Abdelouadoud Deghnouche, Mohamed Malak, Mokhtar Bouazzi, Abdelghafour Ameur, Mohamed Rouabah et Mahmoud Sidi-Moussa, sous la direction de l'entraîneur Farès Allik, secondé dans sa tâche par le soigneur Rachid Brakni et le mécanicien Kamel Benganif. "Le stage des sélections nationales (juniors) est destiné à préparer les prochains grands événements, auxquels elles prendront part, notamment, les Championnats arabes et les Championnats d'Afrique de la catégorie" a-t-on détaillé de même source.

FC BARCELONE

Fermin Lopez ne bougera pas cet été

Courtisé par plusieurs écuries européennes, et notamment Manchester United, le milieu offensif du FC Barcelone a pris sa décision concernant son avenir.



Après avoir perdu Iñigo Martínez, parti du côté d'Al Nassr à la surprise générale, le FC Barcelone continue d'être sollicité à quelques jours de la reprise du Championnat. Parmi eux, Fermin Lopez (22 ans) a été approché par des clubs cet été et notamment en Premier League. 12e homme dans l'esprit d'Hansi Flick, le milieu de terrain a son importance dans l'effectif blaugrana (8 buts et 10 passes décisives en 46 matches toutes compétitions confondues la saison passée) et son profil plaît à plusieurs écuries.

Aston Villa, l'équipe d'Emery, avait fait une première offre pour le recruter, avant que Manchester United et même Chelsea, ont été intéressés pour le milieu offensif de 22 ans. Les Red Devils étaient d'ailleurs prêts à lâcher une offre de 70 millions d'euros, ce qui correspondait à la somme attendue par les dirigeants

catalans. Après une première saison réussie sous les ordres d'Hansi Flick, l'international espagnol a donc le choix pour la suite de sa carrière et a pris une décision.

FERMÍN LÓPEZ EST CONFIANT POUR LA SAISON PROCHAINE
Pour le Barça, finaliser cette

vente autour de 70 millions d'euros permettrait au club de faire beaucoup de bien aux finances. Mais le coach allemand Hansi Flick a déjà expliqué à sa direction qu'il comptait sur lui, malgré une concurrence renforcée par la venue de Marcus Rashford. Et d'après les informations de Sport, ses intentions sont de rester à Barcelone, au moins pour la saison prochaine. Malgré les offres reçues, le natif d'Andalousie est convaincu qu'il réussira à s'imposer dans son club formateur.

Le quotidien catalan précise qu'il envisage un départ seulement si le club blaugrana le conseille ou lui propose de partir pour des raisons financières ou stratégiques. Mais aujourd'hui, il estime que s'imposer au sein de la forte concurrence barcelonaise est un bon défi.

De plus, il s'est très bien adapté au club et au vestiaire, où il est très apprécié. Sauf surprise de dernière minute, Fermín López ne quittera donc pas le FC Barcelone et pense qu'il finira par avoir un temps de jeu important la saison prochaine.

LIVERPOOL

Darwin Núñez signe à Al Hilal

Darwin Núñez signe officiellement à Al Hilal et quitte donc Liverpool après trois saisons jouées à Anfield.

Al Hilal a officialisé l'arrivée de Darwin Núñez en provenance de Liverpool, concluant un contrat de trois ans avec l'attaquant uruguayen. Cette signature marque un nouveau coup d'éclat du club saoudien sur le marché des transferts, après plusieurs arrivées de renom ces dernières saisons. L'ancien joueur du Benfica, qui a rejoint les Reds en 2022, quitte ainsi la Premier League pour s'engager dans le championnat saoudien, attiré par un nouveau projet sportif et des ambitions élevées : «Le Liverpool FC peut confirmer que Darwin Nunez a effectué un transfert permanent vers Al-Hilal, sous réserve d'une autorisation internationale. La période de trois ans de l'Uruguayen avec les Reds

prend fin après qu'il a finalisé son passage en Saudi Pro League aujourd'hui».

Liverpool a accepté une offre de 53 millions d'euros, assortie de bonus, pour laisser partir son numéro 9. Après deux saisons à Anfield, où il a inscrit des buts décisifs mais connu aussi des passages irréguliers, Darwin Núñez laisse derrière lui un bilan contrasté mais marquant, tant par son intensité que par son style explosif. Son départ offre aux Reds une marge financière pour préparer la prochaine phase de leur effectif, alors que le club vise à rester compétitif sur la scène européenne.

RENFORT DE POIDS POUR SIMONE INZAGHI

Du côté d'Al Hilal, cette arrivée s'inscrit dans la volonté de bâtir une attaque redoutable sous la direction de Simone Inzaghi, récemment nommé à la tête de l'équipe. L'Uruguayen apportera sa vites-

se, sa puissance physique et sa capacité à peser sur les défenses adverses, des qualités qui devraient parfaitement s'intégrer dans le système offensif du coach italien. Avec ce transfert, le club saoudien envoie un signal fort à ses rivaux : il compte bien régner sur le championnat et viser les sommets continentaux, notamment la Ligue des Champions.

Arrivé à l'été 2022 en provenance de Benfica, Darwin Núñez a porté le maillot de Liverpool à 143 reprises pour un total de 40 buts. L'attaquant uruguayen a rapidement marqué les esprits en inscrivant un but dès ses débuts officiels, offrant aux Reds le FA Community Shield face à Manchester City. Durant ses deux saisons à Anfield, il a contribué aux succès de l'équipe en remportant la Premier League et la Carabao Cup, tout en se forgeant la réputation d'un joueur explosif, malgré quelques passages compliqués.

NEWCASTLE

Howe s'exprime sur Isak

Déterminé à rejoindre Liverpool à l'occasion de ce mercato estival et mis à l'écart par Newcastle, le buteur Alexander Isak (25 ans, 34 matchs et 23 buts en Premier League pour la saison 2024-2025) ne sait toujours pas sous quelles couleurs il jouera cette saison. Et son manager Eddie Howe demeure également dans le flou, malgré lui.

"Le futur d'Alexander ? Je pense que tout est possible. J'ai dit à plusieurs reprises qu'il est sous contrat avec nous jusqu'en juin 2028. C'est notre joueur. C'est le club qui décidera de son avenir. Je ne sais pas ce que cela donnera. Bien sûr, j'ai une préférence. Je veux la meilleure équipe possible, la plus forte, mais je veux aussi des joueurs qui ont vraiment envie de jouer pour ce club, a rappelé le technicien anglais samedi après la défaite en amical contre l'Atletico Madrid (0-2). Ce qu'il faut faire pour qu'il rejoue avec nous ? Ce n'est pas à moi de répondre, c'est à lui."

BRÉSIL

Jugé pour escroquerie, le président du Corinthians destitué par le club

Augusto Melo, président du Corinthians, inculpé de vol et de blanchiment d'argent par la justice, a été destitué de ses fonctions samedi par un vote de l'assemblée générale du club de São Paulo. Melo, qui avait fait venir l'international néerlandais Memphis Depay au Corinthians en septembre 2024, est renvoyé devant la justice pour "association criminelle", "blanchiment d'argent" et "vol", selon une source judiciaire citée par l'AFP le 23 juillet. Il est notamment soupçonné d'irrégularités dans un contrat de spon-

soring avec la plateforme de paris Vai de Bet. Selon des documents publiés par la presse brésilienne, Melo, 61 ans, est accusé d'avoir mis en place un réseau d'entreprises fictives pour détourner de l'argent du club, qui traverse des difficultés économiques. Le parquet de São Paulo demande aux accusés de dédommager le club à hauteur de 40 millions de reais (environ 7,2 millions de dollars). Lors de l'assemblée générale samedi, 1.413 membres ont voté en faveur de sa destitution définitive, et 620 ont voté

contre, selon les résultats officiels communiqués par le club. Le Corinthians, qui compte parmi ses supporters le président du Brésil Luiz Inácio Lula da Silva, occupe actuellement la douzième place du championnat national. Sept fois champion du Brésil, une fois vainqueur de la Copa Libertadores (2012) et deux fois de la coupe du monde des clubs (2000, 2012), le Corinthians a aussi été le club de joueurs entrés dans la légende, dont Garrincha, Rivelino, Socrates, Roberto Carlos, ou plus récemment Javier Mascherano.

REAL MADRID

Vinicius Jr veut faire une grande saison

L'attaquant brésilien est en train de choquer - en bien - tout le monde lors de cette mini-pré saison du Real Madrid.

Kylian Mbappé a beau avoir de grosses responsabilités sur le dos, Dean Huijsen, Franco Mastanuono, Alvaro Carreras ou Trent Alexander-Arnold voudront sûrement prouver leur valeur ; le joueur qui va commencer la saison avec le plus de pression sur les épaules côté Real Madrid, c'est bien Vinicius Jr. Après une saison plutôt médiocre, le joueur formé à Flamengo sait qu'il doit se refaire et afficher un bien meilleur visage.

D'abord, parce que le Real Madrid en a besoin, mais aussi pour prouver qu'il n'a rien à envier à Kylian Mbappé, le nouveau leader de l'équipe, aux yeux du staff et de la direction madrilène du moins. Puis, il y a la question de son contrat. Le numéro 7 merengue, dont le bail expire en 2027, souhaite être rémunéré à la hauteur de Kylian Mbappé et même au-dessus, et forcément, ce n'est pas avec le niveau de prestations affichées ces derniers mois qu'il va convaincre sa direction de lui offrir le meilleur salaire du club...

VINICIUS JR ENVOIE DÉJÀ UN MESSAGE

Comme l'indique AS, le joueur veut oublier cet exercice 2024/2025 et compte briller lors de la saison à venir. Il veut éteindre les critiques à son sujet et cartonner sous les ordres de Xabi Alonso, et il met toutes les chances de son côté pour y parvenir. Des sources du club expliquent ainsi au média espagnol que c'est un Vinicius Jr très motivé que l'on peut voir lors de ces premiers entraînements estivaux côté madrilène.

Surtout, il affiche des conditions physiques exceptionnelles. Si les joueurs ont logiquement l'habitude de revenir de leurs vacances un peu moins en forme, c'est tout le contraire pour le Brésilien, qui est plus qu'affûté. Une façon, aussi, de prouver qu'il ne compte pas se laisser faire dans cette "bataille" avec Kylian Mbappé et qu'il peut être tout aussi important que l'attaquant tricolore. Quoi qu'il en soit, c'est une très bonne nouvelle pour Xabi Alonso et pour le Real Madrid...

MANCHESTER UNITED

Højlund n'a pas dit oui à Milan...

Poussé vers la sortie sur ce mercato d'été, l'attaquant Rasmus Højlund (22 ans, 32 matchs et 4 buts en Premier League pour la saison 2024-2025) continue de s'accrocher à Manchester United. Selon les informations du journaliste Fabrizio Romano, l'AC Milan a bel et bien lancé des discussions pour récupérer l'international danois.

Si un accord reste à trouver, les Rossoneri échangent avec les Red Devils concernant un prêt payant, estimé à 6 millions d'euros, avec une option d'achat fixée à 45 millions d'euros pour l'ex-talent de l'Atalanta Bergame. Mais de son côté, Højlund refuse de donner son feu vert pour rejoindre Milan et affiche toujours son envie de rester à MU malgré la récente arrivée de Benjamin Sesko pour 85 millions d'euros (bonus compris) à son poste.

NIGER

Nationalisation d'une société minière australienne et certaines pierres interdites à l'export

Le Niger nationalise la société Liptako Mining Company (SML-SA) et interdit l'exportation de pierres précieuses, semi-précieuses et de météorites.

Ces mesures sont justifiées par des manquements contractuels et une volonté de contrôler les ressources minières du pays. Le 8 août, le président du Niger, le général Abdourahmane Tiani, a signé un décret et une ordonnance concernant le secteur minier. Ainsi, selon cette nouvelle ordonnance, le Niger nationalise la société Liptako Mining Company (SML-SA) exploitée par le groupe australien McKinell Resources Limited, qui se consacre à l'extraction d'or au Niger. Le gouvernement nigérien justifie cette nationalisation par de « graves manquements » à plusieurs obligations contractuelles envers le Niger, notamment le non-respect des investissements, l'accumulation de dettes fiscales et salariales, ainsi que des licenciements temporaires suivis d'une réduction des effectifs, ce malgré toutes les facilités accordées par l'État.

KIMIEBI EBIENFA, PORTE PAROLE DU MAE DU NIGERIA

«Aucune pression de Washington ne pourrait faire changer la position du pays de refuser les étrangers expulsés des États-Unis»

Le Nigeria ne changera pas sa position contre l'acceptation des expulsés des États-Unis, a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères du pays, notant que le pays africain le plus peuplé n'accepterait jamais de « bagages supplémentaires » à ses défis socio-économiques existants. S'exprimant dans une interview publiée par le journal local Saturday Punch, Kimiebi Ebienna, porte-parole du ministère nigérien des Affaires étrangères, a déclaré qu'« aucune pression de Washington ne pourrait persuader le Nigeria d'annuler sa décision de ne pas accepter certains ressortissants étrangers expulsés des États-Unis », dont certains, a-t-il poursuivi « viennent directement de prison ». « Même si d'autres pays africains acceptent les expulsés des États-Unis, le Nigeria ne les acceptera pas », a-t-il déclaré, réitérant dans ses déclarations que le Nigeria « a ses propres problèmes avec lesquels « nous sommes aux prises ». Avec une population de plus de 200 millions d'habitants, « le Nigeria n'est pas en mesure d'accueillir les étrangers expulsés, en particulier ceux ayant des antécédents criminels potentiels », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Yusuf Tuggar dans une interview séparée avec les médias locaux le mois dernier. La position inébranlable du Nigeria signale une nouvelle couche de complexité dans les relations diplomatiques entre Washington et les pays africains, selon Tuggar, ajoutant qu'accéder à de telles demandes pourrait créer un précédent intenable pour de futures expulsions.

R. I.



L'INTERDICTION D'EXPORTER DES PIERRES PRÉCIEUSES ET SEMI-PRÉCIEUSES EN VIGUEUR

Le décret suspend à son tour l'exportation de certains types de produits miniers. En particulier, l'exportation de pierres précieuses et semi-précieuses, ainsi que de météorites, est désormais interdite dans tout le pays. Les contrevenants aux dispositions du présent décret sont passibles des sanctions prévues par la loi sur l'industrie minière. Toutefois, selon ce décret, le Niger peut accorder des dérogations à

cette mesure sur décision du ministre de l'Industrie minière à la demande des parties intéressées. Ces dérogations seront accordées au cas par cas, dans l'intérêt du pays. Le groupe australien a pris le contrôle de la société SML SA en novembre 2019 après que la société publique Société du Patrimoine des Mines du Niger lui a cédé 80 % de ses actions. En 2023, la production industrielle d'or de la mine s'élevait à 177 kg, tandis que la production artisanale du pays atteignait 2,2 tonnes.

R. I.

SOUDAN DU SUD – OUGANDA

La sécurité au menu de la rencontre entre le président Salva Kiir et le chef de la défense ougandais à Juba

Le président sud-soudanais Salva Kiir et le chef des forces de défense ougandaises en visite, Muhoozi Kainerugaba, ont eu des entretiens sur le renforcement de la stabilité régionale. L'armée ougandaise a indiqué dans un communiqué publié samedi soir que lors d'une réunion tenue dans la capitale sud-soudanaise de Juba le même jour, Kiir a félicité l'Ouganda « pour son rôle dans le maintien de la paix au Soudan du Sud ». L'Ouganda a déployé ses troupes au Soudan du Sud à la demande du gouvernement sud-soudanais suite à des affrontements entre les forces rebelles et

les troupes gouvernementales. Kainerugaba a déclaré que l'Ouganda continuerait à renforcer ses liens avec le Soudan du Sud. Après avoir rencontré Kiir, Kainerugaba a visité le quartier général tactique de l'opération Mlinzi Wa Kimya, une expression swahili qui signifie « gardien silencieux », où il a interagi avec les troupes et les commandants ougandais supervisant la mission. Ces engagements soulignent l'approfondissement du partenariat militaire et sécuritaire entre Kampala et Juba, selon le communiqué. La réunion a eu lieu après qu'au moins quatre soldats ont été tués à la fin

du mois dernier lors d'affrontements entre les troupes ougandaises et sud-soudanaises dans une zone frontalière contestée. Les deux pays voisins d'Afrique de l'Est n'ont pas encore résolu le conflit foncier dans les districts de Yumbe et de Moyo en Ouganda, qui bordent la région de Kajo-Keji au Soudan du Sud. L'Ouganda et le Soudan du Sud ont créé un comité de travail pour apaiser les tensions actuelles dans la zone frontalière, qui ont entraîné des confrontations entre les deux armées et ont parfois suscité des inquiétudes diplomatiques.

R. I.

SUR LE PROJET MEURTRIER DE L'ENTITÉ SIONISTE DE PRENDRE LE CONTRÔLE DE GHAZA

La Tunisie condamne fermement les plans du colonisateur israélien

La Tunisie a condamné fermement l'annonce par l'entité sioniste d'un projet visant à reprendre le contrôle de la bande de Gaza, à y déplacer la population palestinienne et à la confiner dans une partie restreinte du territoire, qualifiant ce plan de « crime contre l'humanité » et de violation flagrante du droit international. Dans un communiqué publié samedi par le ministère des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, la Tunisie souligne que ce projet constitue « une atteinte éhontée au droit du peuple palestinien à l'autodé-

termination » et une tentative « désespérée d'enterrer sa cause légitime ». Le communiqué dénonce un « nouveau chapitre des crimes » attribués à l'entité sioniste, marqué par un mépris croissant des lois internationales, des principes éthiques et des valeurs humanitaires.

La Tunisie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à assumer ses responsabilités face à ce qu'elle décrit comme un « moment décisif pour la justice et le droit dans le monde », insistant sur l'urgence de mettre fin au « génocide du peuple palesti-

niens » et de garantir sa protection conformément aux résolutions internationales. Tunis réaffirme le soutien « inconditionnel » de la Tunisie au peuple palestinien dans sa lutte pour un État indépendant, souverain et viable sur l'ensemble du territoire palestinien, avec Al-Qods Al-Charif pour capitale. De nombreux pays ont condamné vendredi la décision de l'entité sioniste visant la réoccupation totale de la bande de Gaza et l'intensification de ses agressions génocidaires contre l'enclave palestinienne.

R. I.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE, LÉGISLATIVES ET LOCALES LE 29 OCTOBRE EN TANZANIE La présidente sortante retire les formulaires et se lance dans la course à sa réélection

La présidente sortante de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, a officiellement retiré, samedi les formulaires de candidature à la magistrature suprême auprès de la Commission électorale nationale indépendante (INEC), marquant ainsi le début de sa campagne de réélection à l'occasion des élections présidentielle, législatives et locales du 29 octobre. Arrivée au siège de l'INEC dans la capitale, Dodoma, la candidate du parti au pouvoir Chama cha Mapinduzi (CCM), était accompagnée de son colistier, le secrétaire général du CCM, Emmanuel Nchimbi, et d'un convoi en liesse de dirigeants et de sympathisants du parti. S'exprimant un peu plus tard au siège du CCM lors d'une cérémonie de réception, Mme Hassan a déclaré que la campagne électorale était officiellement lancée. « S'il s'agissait d'un match de football, le coup de sifflet a été donné et la partie est sur le point de commencer », a-t-elle lancé. « Nous lançons notre campagne le 28 août, nous la clôturerons le 28 octobre et nous attendons le verdict du peuple ». Exprimant sa gratitude au CCM pour sa confiance continue, la présidente sortante a souligné les réalisations du gouvernement pour la période 2021-2025 et a promis des réformes transformatrices pour le prochain mandat. Mme Hassan a appelé les Tanzaniens à « voter pour un parti qui s'engage à bâtir une nation prospère, juste et autonome ».

SCRUTIN PRÉSIDENTIEL AU CONGO EN MARS 2026

La révision des listes électorales fixée en septembre et octobre

Le ministère congolais de l'Intérieur a annoncé samedi que la révision des listes électorales se tiendrait en septembre et octobre prochains, en préparation de l'élection présidentielle prévue en mars 2026. « Il est procédé, du 1er septembre au 30 octobre 2025, sur toute l'étendue du territoire national à la révision des listes électorales, en vue de l'élection présidentielle, scrutins des 17 et 22 mars 2026 », précise l'arrêté ministériel. Lors de la précédente présidentielle, organisée les 17 et 21 mars 2021, le corps électoral congolais comptait 2 645 283 inscrits, dont 1 776 786 votants et 1 741 778 suffrages exprimés, soit un taux de participation de 67,17 %.

R. I.

HUBERT AIWANGER, PRÉSIDENT DU PÔLE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE ALLEMANDE EN BAVIÈRE

« C'est la concurrence loyale, et non le protectionnisme, qui stimule l'innovation »

La montée des mesures protectionnistes, notamment les tarifs douaniers punitifs, compromet la coopération industrielle mondiale et ralentit le progrès technologique, a déclaré le vice-ministre-président de la Bavière à l'agence de presse chinoise, Xinhua lors d'une récente interview.



Hubert Aiwanger, dont l'État est un pôle de l'industrie automobile allemande, a déclaré que les hausses des tarifs douaniers américains ont durement touché les constructeurs automobiles allemands. « Ces derniers mois, les exportations automobiles allemandes ont été frappées par des droits de douane allant jusqu'à 27,5 %, contre seulement 2,5 % auparavant », a déclaré Aiwanger. « Bien qu'un accord récent entre les États-Unis et l'UE ait ramené ce taux à 15 %, l'impact reste très douloureux et se traduit par des pertes annuelles de plusieurs milliards d'euros. » La Bavière est depuis longtemps un exportateur majeur de véhicules vers les États-Unis. Cependant, les récents rapports financiers pour le premier semestre 2025 de BMW et d'Audi, tous deux basés en Bavière, ont montré une forte baisse de leurs bénéfices. Aiwanger a averti que les droits de douane élevés « nui-

sent non seulement aux industries allemandes et européennes, mais entraînent également une hausse des prix pour les consommateurs américains ». De telles politiques, a-t-il déclaré, sont finalement contre-productives et risquent de créer une situation perdante pour l'économie mondiale. « Nous nous opposons aux droits de douane élevés imposés par les États-Unis », a déclaré Aiwanger. « Les meilleures solutions viennent d'une concurrence loyale, et non de barrières artificielles. » Il a souligné que la réussite sur les marchés internationaux devrait être déterminée par les capacités techniques, et non par le protectionnisme. Selon lui, les droits de douane sont utilisés à mauvais escient pour bloquer les produits étrangers, ce qui nuit à l'innovation et fausse les échanges commerciaux. Aiwanger a également souligné que forcer les entreprises à construire des usines à l'étranger afin d'éviter les droits de douane porte atteinte aux principes du libre-

échange.

« LA CHINE N'EST PLUS SEULEMENT UN GRAND MARCHÉ DE CONSOMMATION »

Si de grandes entreprises comme BMW peuvent localiser leur production aux États-Unis, toutes ne peuvent pas se permettre de suivre cet exemple. « Nous avons besoin d'un environnement équitable où la qualité et la technologie sont les principaux moteurs de la concurrence », a-t-il déclaré. Lors d'une récente visite en Chine, Aiwanger s'est dit impressionné par le développement rapide de l'industrie automobile du pays, notamment dans les domaines de la mobilité électrique, des systèmes de conduite intelligents et de l'aménagement intérieur convivial. Il a qualifié la Chine de l'un des principaux partenaires commerciaux de la Bavière. « La Chine n'est plus seulement un grand marché de consommation. Elle devient un partenaire d'innovation de plus en plus important pour le

secteur automobile allemand », a-t-il déclaré, citant des collaborations dans les domaines de la fabrication haut de gamme, des énergies renouvelables et des technologies numériques. Le constructeur chinois de véhicules électriques NIO a ouvert un centre de design en Allemagne pour mieux comprendre les goûts locaux. Les relations entre la Bavière et la Chine reposent sur des décennies de liens profonds. En 1975, le ministre-président bavarois de l'époque, Franz Josef Strauss, fut le premier haut responsable ouest-allemand à se rendre en Chine, un événement marquant qui jeta les bases d'une coopération à long terme. Aujourd'hui, environ 700 entreprises bava- roises sont implantées en Chine et plus de 500 entreprises chinoises sont implan- tées en Bavière. Aiwanger a souligné qu'à mesure que la capacité d'innovation de la Chine continue de croître, la coopération bilatérale évolue du commerce traditionnel vers le développement conjoint de produits. L'Allemagne et la Chine collaborent de plus en plus pour créer des solutions compétitives à l'échelle mondiale dans des domaines tels que la numérisation, la fabrication intelligente et les énergies vertes. « Nous ne pouvons pas compter sur les droits de douane pour compenser un manque de compétitivité », a déclaré Aiwanger. « Nous avons plutôt besoin de réformes pour renforcer notre propre base industrielle. Des entreprises comme celles de Chine sont des partenaires précieux dans le processus de restructuration mondiale. ». « L'ouverture et le bénéfice mutuel sont la bonne voie à suivre », a-t-il ajouté.

R. I.

L'ASEAN SUR LA SITUATION D'INCERTITUDE MONDIALE ET DE TENSIONS GÉOPOLITIQUES

« Nous devons rester une force stable et stabilisatrice offrant ainsi un espace de dialogue »

Les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'efforcent de maintenir la neutralité, de promouvoir la diplomatie et d'accélérer les efforts de développement durable dans un contexte d'intensification des tensions mondiales et des défis environnementaux, a déclaré vendredi le secrétaire général de l'ASEAN, Kao Kim Hourn. S'exprimant lors de la 58e célébration de la Journée de l'ASEAN, organisée sous le thème « Vers un avenir inclusif et durable de l'ASEAN » au bureau du Secrétariat de l'ASEAN à Jakarta, Kao a souligné que « la neutralité de principe de l'ASEAN et son engagement en faveur du dialogue » peuvent servir de force stabilisatrice dans un monde instable. « En période d'incertitude, nous devons rester une force stable et stabilisatrice, offrant un espace de dialogue honnête, de coopération pratique et de neutralité fondée sur des principes, où les différences peuvent être surmontées et des solutions trouvées », a-t-il déclaré. « Même au milieu de tensions proches de chez nous, nous sommes guidés par la conviction que la diplomatie et le dialogue ouvrent la voie à une paix durable », a noté Kao. Il a déclaré qu'au-delà de la géopolitique, la région est

confrontée à des défis environnementaux urgents. Le changement climatique, les catastrophes naturelles et la pénurie de ressources affectent déjà profondément les pays de l'ASEAN. En réponse, l'ASEAN met en œuvre plusieurs initiatives majeures, notamment une coopération de longue date sur la pollution atmosphérique transfrontalière, la création du Centre de l'ASEAN pour le changement climatique au Brunei Darussalam, des efforts pour construire un réseau électrique régional connu sous le nom de ASEAN Power Grid, et l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables. « Ces initiatives reflètent une volonté croissante de faire face ensemble à la crise climatique. La durabilité englobe également la résilience économique, la diversification des chaînes d'approvisionnement, l'amélioration de la sécurité alimentaire et énergétique, et la construction d'infrastructures intelligentes et vertes qui soutiendront les générations futures », a-t-il déclaré. « L'ASEAN ne peut se permettre de considérer la durabilité comme un idéal abstrait ou une préoccupation future. Elle doit être une stratégie concrète et urgente, intégrée à toutes nos actions », a-t-il ajouté. Représentant le

président Prabowo Subianto lors de la célébration, le ministre indonésien des Affaires étrangères Sugiono a réitéré l'engagement de l'Indonésie à renforcer l'ASEAN en tant que région pacifique, résiliente, innovante et axée sur les personnes. Il a déclaré que l'unité est la clé de la force de l'ASEAN au milieu des rivalités géopolitiques actuelles, soulignant que les différends doivent être résolus par le dialogue et la diplomatie.

R. I.

JUILLET 2025 A ÉTÉ POUR LA TROISIÈME FOIS LE PLUS CHAUD AU MONDE.

« La chaleur extrême fait des ravages dans le monde entier », prévient l'OMM

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a averti que la chaleur extrême affecte des millions de personnes dans le monde, les incendies de forêt et la mauvaise qualité de l'air aggravant le problème, soulignant l'importance des alertes précoces et des plans d'action contre la chaleur et la santé. L'OMM a dans son bulletin de jeudi dernier, indiqué que « les données fournies par ses membres montrent des vagues de chaleur mondiales de plus en plus fréquentes et des températures record dans de nombreuses régions ». Selon le service Copernicus sur le changement climatique, financé par l'UE, juillet 2025 a été le troisième mois de juillet le plus chaud au monde (après juillet 2023 et juillet 2024). La température moyenne de la surface de la mer a également été la troisième plus élevée jamais enregistrée. L'éten- due de la banquise arctique s'est clas- sée au deuxième rang des plus faibles pour un mois de juillet, ex æquo avec 2012 et 2021, sur les 47 années d'enre- gistrement par satellite. En juillet, en Europe, la canicule a particulièrement touché la Suède et la Finlande, qui ont connu une période inhabituellement longue de températures supérieures à 30 °C. L'Europe du Sud-Est a également été confrontée à des vagues de chaleur et à des incendies de forêt. Le bulletin indique qu'au cours de la semaine der- nière, les températures maximales ont dépassé 42 degrés Celsius dans cer- taines régions d'Asie occidentale, du sud de l'Asie centrale, de la majeure partie de l'Afrique du Nord, du sud du Pakistan et du sud-ouest des États- Unis, avec des zones localisées dépas- sant 45 degrés Celsius. Les tempé- ratures maximales dans le sud-ouest de l'Iran et l'est de l'Irak ont localement dépassé les 50 degrés Celsius, entraî- nant des perturbations dans l'approvi- sionnement en électricité et en eau, ainsi que dans les secteurs de l'éduca- tion et de l'emploi. Les prévisions indi- quent que les vagues de chaleur devraient continuer de ravager ces régions la semaine prochaine. « En général, pendant l'été, la combinaison d'une chaleur extrême près de la surfa- ce et d'air froid en altitude peut entraî- ner des précipitations extrêmes et des crues soudaines dévastatrices en altitu- de, affectant la vie de nombreuses per- sonnes », a déclaré Omar Baddour, res- ponsable de la surveillance du climat à l'OMM. L'OMM a également constaté que la chaleur extrême a alimenté des incendies de forêt dévastateurs, faisant des victimes et dégradant la qualité de l'air

R. I.

RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DE VENEZUELA

Caracas annonce une importante saisie d'explosifs

Le ministre vénézuélien de l'Intérieur Diosdado Cabello a annoncé, une impor- tante saisie d'explosifs dans l'est du pays. Lors d'une émission télévisée en direct samedi en fin de matinée, le ministre a exposé des explosifs, détonateurs et cor- dons saisis dans deux hangars de Maturin (nord-est). Insistant sur le "danger" que représentait le matériel, M. Diosdado a affirmé que "1.137 caisses" d'explosifs conte- nant "54.000 charges creuses" avaient été saisies samedi. Il a précisé que 8 personnes avaient été arrêtées et que 10 à 12 étaient encore recherchées. Au moins quinze per- sonnes avaient déjà été arrêtées dans le cadre de l'attentat déjoué à Caracas -un sac avec des bâtons de dynamite déposés sur une place commerciale-, avait annoncé M. Diosdado jeudi.

R. I.

APRÈS L'ANNONCE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL DE L'ILLÉGALITÉ DE SON PROJET DE LOI

Retailleau veut contourner Le caractère juridique illégal par la réécriture du texte

Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau a l'intention de présenter « une nouvelle version » du texte de projet de loi, initialement censuré par le Conseil constitutionnel, visant à prolonger la durée de détention dans les centres de rétention administrative (CRA) de 90 à 210 jours pour certains étrangers considérés comme dangereux.

Pour rappel le Conseil Constitutionnel, saisi par des députés du Nouveau Front populaire et de La France insoumise a jugé la loi de Retailleau « disproportionnée et en violation de l'article 66 de la Constitution » qui protège contre les détentions arbitraires et rendu son verdict de l'illégalité de cette loi avec la loi fondamentale du pays. Mais le ministre Retailleau qui, depuis sa prise de fonction, ne cesse sur fond de son idéologie d'extrême droite de voir tous les maux auxquels est confrontée et fait face la société, émanant des personnes en situation irrégulière, annonce de « réécrire » son texte, misant ainsi sur la



forme et faisant abstraction du fond juridique dont a fait part le Conseil constitutionnel, ce qui lui permettra de ronronner encore ses discours de haine en concurrence avec celui de son rival, dans l'extrême droite, le FN de Marine le Pen. « C'est avec une extrême préoccupation que j'ai pris connaissance de cette décision », a-t-il indiqué suite à cette censure. Le ministre français de l'Intérieur a noté qu'il demanderait également l'avis du Conseil d'État sur

le nouveau texte du projet de loi, sans préciser comment cette loi largement critiquée pourrait être remaniée. « Je présenterai cette nouvelle version au plus tôt devant le Parlement », a promis Bruno Retailleau. Le 7 août, le Conseil constitutionnel a censuré l'allongement de la durée de rétention administrative de 90 à 210 jours pour les étrangers sans papiers condamnés pour des infractions graves ou présentant une « menace particulière » pour

l'ordre public. De son côté, Fanélie Carrey-Conte, de l'association la Cimade qui milite pour les droits des immigrés, a salué un « coup d'arrêt à une dérive sécuritaire », soulignant l'inefficacité des rétentions longues. Sacha Houlié de Place publique, parti de gauche, a dénoncé des « mesures démagogiques » exploitant les faits divers et se félicite de ce qu'il appelle un « camouflet » pour le ministre de l'Intérieur.

R. I.

RESTREIGNANT L'ACCÈS AU REGROUPEMENT FAMILIAL ET LIMITANT LES RECOURS DEVANT
LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Le président portugais oppose son veto à une loi sur l'immigration

Le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa a opposé son veto à la loi amendée sur les étrangers, la renvoyant au Parlement peu après que la Cour constitutionnelle a déclaré « plusieurs de ses dispositions inconstitutionnelles », a annoncé la présidence portugaise, sur son

site. Selon le Diario de Noticias, le tribunal a jugé que les mesures restreignant l'accès au regroupement familial et limitant les recours devant le Tribunal administratif contre les décisions de l'Agence pour l'intégration, la migration et l'asile violaient les protections constitutionnelles. Une disposition, en excluant un conjoint ou un partenaire équivalent, pourrait conduire à la séparation de la famille nucléaire d'un ressortissant étranger titulaire d'un permis de séjour valide, a estimé le tribunal. La Cour a également jugé inconstitutionnelle la période d'attente obligatoire de deux ans avant qu'un résident puisse demander le regroupement familial pour tous les membres adultes de sa famille vivant à l'étranger. De plus, la Cour a invalidé la proposition d'allonger de 90 jours à neuf mois la période maximale d'examen des demandes de regroupement familial, estimant qu'elle violait le devoir de l'État de protéger la famille. Le processus législatif et les amendements ont été très controversés. Le président Rebelo de Sousa a exprimé à plusieurs reprises ses inquiétudes lors de la phase de rédaction, qualifiant le processus de précipité, et a renvoyé le projet de loi à la Cour constitutionnelle pour un examen préventif. La loi sur les étrangers, qui couvre l'immigration, les visas, les permis de séjour et le regroupement familial, a fait l'objet de multiples révisions ces dernières années. Le 23 juin, le gouvernement portugais a approuvé des propositions législatives

visant à modifier la loi, et le 16 juillet, le Parlement a adopté la loi modifiée visant à renforcer les contrôles d'immigration. Le Premier ministre Luis Montenegro a déclaré jeudi que le gouvernement respecterait la décision de la Cour et chercherait à apporter des modifications juridiques qui respecteraient les principes constitutionnels tout en poursuivant ses objectifs politiques. Le ministre de la Présidence, Antonio Leitaó Amaro, a souligné que le gouvernement n'abandonnerait pas les amendements et retravaillerait le plan pour une mise en œuvre ultérieure. Ces dernières années, le Portugal a renforcé ses contrôles d'immigration après avoir connu une hausse rapide des arrivées de migrants. En 2024, il a aboli le régime de résidence sur « déclaration d'intérêt », qui permettait aux migrants non européens d'entrer sur le territoire avec un visa touristique ou un autre visa non professionnel, puis de demander un permis de séjour. Les autorités affirment que cette augmentation a mis à rude épreuve les services publics tels que le logement, l'éducation et la santé. La flambée des prix du logement et les pénuries dans les grandes villes comme Lisbonne et Porto ont intensifié les appels au contrôle des populations. Les autorités citent également des cas de migrants arrivant avec des visas de courte durée et restant sans contrat de travail officiel, alimentant ainsi le marché du travail informel.

R. I.

DANS L'EST DE
L'AFGHANISTAN

La police découvre des drogues illicites et arrête 22 trafiquants

La police anti-drogue a découvert 185 kg de drogues illicites dans la province de Laghman, dans l'est de l'Afghanistan, selon les déclarations du ministère de l'Intérieur, dans un communiqué, rapportent hier, les médias locaux. La saisie, qui comprenait 155 kg d'opium et 30 kg d'héroïne, a été réalisée lors d'opérations de routine menées par la police le long d'une autoroute reliant Nangarhar à la capitale Kaboul, selon le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre le trafic et l'achat de drogues illégales, la police a arrêté 22 individus dans les provinces de Balkh, Farah, Herat, Helmand, Nimroz et Khost, a indiqué le ministère dans un autre communiqué. Le gouvernement intérimaire afghan a intensifié sa répression contre les drogues illicites et les personnes impliquées dans ce trafic, s'engageant à lutter contre cette menace jusqu'à ce que le pays soit débarrassé de la culture du pavot et des substances utilisées dans la fabrication de l'héroïne.

R. I.

EXPLOSION À LA FRONTIÈRE
AVEC LE CAMBODGE

Trois soldats thaïlandais, en patrouille, blessés

L'explosion d'une mine terrestre a blessé trois soldats thaïlandais en patrouille près de la frontière avec le Cambodge, quelques jours après que les deux parties ont convenu d'un cessez-le-feu. « La détonation s'est produite dans la province de Sisaket samedi vers 10H00 (03:00 GMT) », a déclaré l'armée royale thaïlandaise dans un communiqué. Un soldat souffre d'une blessure grave à la jambe, un autre a été blessé au dos et au bras, tandis que le troisième a subi des dommages à l'oreille. Le ministère thaïlandais des Affaires étrangères a accusé le Cambodge d'avoir posé de nouvelles mines terrestres et a annoncé qu'il allait déposer une protestation officielle. L'Autorité cambodgienne de lutte antimites et d'assistance aux victimes, un organisme gouvernemental, a publié une déclaration niant que de nouvelles mines aient été posées. Cet événement survient après qu'au moins 43 personnes ont été tuées lors d'un conflit de cinq jours qui s'est terminé le 29 juillet. Les affrontements - qui ont impliqué des avions, de l'artillerie, des roquettes et des combats d'infanterie - se sont terminés par un cessez-le-feu. Le mois dernier, les affrontements le long de la frontière qui s'étend sur 800 kilomètres ont forcé plus de 300.000 personnes des deux côtés à fuir les zones de combat.

R. I.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية

الشعبية
الوحدانية
والثورية

الولاية بـالـمـهـر
بلدية جـبـاحـية
رقم 2025/ 04

وصل تسجيل التصريح بتجديد النادي الرياضي الهاوي

بمقتضى القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات و بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 241-16 المؤرخ في 19 ذي الحجة عام 1437 الموافق لـ 21 سبتمبر 2016 المعدل و المتمم للمرسوم التنفيذي رقم 74-15 المؤرخ في ربيع الثاني 1436 الموافق لـ 16 فبراير 2015 الذي يحدد الأحكام و القانون الأساسي المطبق على النادي الرياضي الهاوي

في عام الفين و خمس و عشرين و في اليوم السادس عشر من شهر جويلية، تم تسليم وصل تسجيل التصريح بتجديد النادي الرياضي الهاوي المسمى: "الأمل البلدي الرياضي جباحية (ABRD) ببلدية جباحية، المقر الاجتماعي: القاعة المتعددة الرياضات جباحية، رئيس الجمعية: بوفركاس موسى، تاريخ و مكان الميلاد: 20/05/1959 ب جباحية، العنوان: شارع سنوسي علي جباحية

رئيس المجلس الشعبي البلدي

FESTIVAL DE LA CHANSON RAÏ DE SIDI BEL-ABBÈS

Exposition d'arts plastiques en hommage à l'artiste défunt Ahmed Zergui

Une exposition d'arts plastiques se tient actuellement à Sidi Bel-Abbès, dans le cadre de la 14e édition du Festival culturel national de la chanson Raï. Intitulée "Ahmed Zergui, une voix éternelle dans la mémoire nationale" cette exposition rend hommage à l'œuvre de cet artiste talentueux qui a profondément marqué le genre raï et œuvré à son rayonnement.

Organisée dans le cadre du programme culturel parallèle du festival, l'exposition prend place dans le hall du Théâtre en plein air "Saïm Lakhdar". Elle célèbre le parcours de ce chanteur emblématique, qui a laissé une empreinte durable dans ce patrimoine musical algérien, a souligné le commissaire du festival, Houssam Harzallah. L'exposition – ouverte durant toute la durée du festival, du 7 au 10 août – comprend plusieurs espaces mettant en lumière la biographie d'Ahmed Zergui, des tableaux artistiques, ainsi que des photos d'archives retraçant les étapes marquantes de sa vie et de sa carrière. Elle présente également des documents rares illustrant ses contributions à l'enrichissement de la chanson raï, ainsi que ses liens étroits avec les



Ahmed Zergui

réalités sociales et politiques de l'Algérie à des moments clés de son histoire, a-t-il ajouté. Cette exposition, qui a suscité un vif intérêt auprès du public et des spécialistes du domaine artistique, vise à préserver la mémoire culturelle nationale et à la transmettre aux générations futures. Ahmed Zergui y est présenté comme une icône popu-

laire, dont les chansons ont su exprimer, avec sincérité et simplicité, les préoccupations de la société, lui valant ainsi l'affection et le respect d'un large public algérien. L'exposition constitue également un espace précieux pour les visiteurs – notamment les jeunes et les chercheurs en histoire musicale – désireux de mieux connaître le parcours de l'une des voix majeures ayant contribué à asseoir la place de la chanson raï sur la scène artistique nationale. Pour rappel, la 14e édition du Festival Culturel National de la Chanson Raï, placée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, sera clôturée, dimanche soir, par un hommage spécial à l'artiste défunt Ahmed Zergui, en reconnaissance de son apport inestimable à l'art du raï.

MÉDÉA Le Festival de photographie à partir du 19 août

La deuxième édition du Festival de photographie, consacrée à la valorisation du patrimoine et des traditions populaires locales, se tiendra du 19 au 22 août à Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de la culture et des arts. "Cette édition offre aux photographes professionnels et amateurs l'opportunité de saisir en image les espaces intérieurs des maisons anciennes, d'aborder des aspects du vécu quotidien au sein de la famille et de mettre en valeur tout ce qui a trait au patrimoine local et aux traditions", a expliqué la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua. Le Festival offre également aux participants la possibilité de "documenter, à travers la photographie, les multiples facettes de ces traditions populaires locales, qu'il s'agisse de traditions culinaires ou de célébrations nuptiales (mariages), et de mettre en lumière la dimension humaine et sociale de ces traditions", a-t-elle ajouté. Selon Mme Gaoua, le thème retenu pour cette deuxième édition "vise à sensibiliser davantage les citoyens à la nécessité de protéger le patrimoine matériel et immatériel local, et de conserver, à travers l'image, des scènes de vie ou des objets qui risquent de disparaître à jamais". Ce rendez-vous culturel est aussi l'occasion de "promouvoir la photographie et d'encourager ceux qui la pratique à contribuer à la sauvegarde du patrimoine local, mais aussi à perpétuer des traditions et des coutumes qui font la richesse et la diversité de la culture nationale", a souligné la directrice de la Culture et des Arts. Pour rappel, la première édition du Festival de photographie, dédiée à la photo urbaine, avait vu la participation d'une trentaine de jeunes photographes issus de différentes wilayas du pays qui ont pu immortaliser des lieux chargés d'histoire situés dans l'ancienne ville de Médéa et le vieux Ksar El-Boukhar

BORDJ BOU ARRERIDJ Lancement d'une caravane culturelle de divertissement

Une caravane culturelle de divertissement s'est ébranlée samedi devant la maison de la culture Mohamed-Boudiaf de Bordj Bou Arreridj pour le sillonner plusieurs communes de wilaya avec une large participation des associations locales. Dans une déclaration à l'APS à l'occasion, le directeur de la maison de la culture, Aboubakr Sekkine, a indiqué que cette caravane placée sous le slogan "Notre été, réunion et quiétude" vise à offrir un espace récréatif et pédagogique dans un environnement sûr et incitatif à la réactivité créative durant les vacances d'été dans les communes enclavées et emmener ainsi les associations locales à présenter en dehors des zones urbaines leurs spectacles à vocation sensibilisatrice suivis d'activités de divertissement. La caravane regroupe, a-t-il précisé, un nombre d'associations locales et artistes qui présenteront un programme composé de pièces de théâtre, des spectacles de Hakawati, des tours de magie, des ateliers de dessin et des concours. Cette caravane dont la tournée se prolongera au 22 septembre se rendra dans plusieurs communes de la wilaya à l'image d'El Hamadia, El Ach, Belimour, Tixter, Djaafr, Mansoura, El Achir, M'hir, Ouled Brahem et Haraza.

GUELMA Coup d'envoi du Festival culturel national de musique actuelle

Le théâtre romain de Guelma accueille, depuis hier soir, la 13ème édition du Festival culturel national de musique actuelle (10-13 août), a-t-on appris, auprès du commissaire de la manifestation, Karim Bâali. Le commissaire du Festival a précisé que la soirée d'ouverture de cet événement artistique, organisé à partir de dimanche à 21 h sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et du wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, sera marquée par une halte de solidarité avec le peuple palestinien et les habitants de Ghaza, victimes du blocus, de la famine et d'un génocide perpétré par l'entité sioniste. M. Bâali a précisé que les mélomanes, jeunes et familles, auront rendez-vous, lors de la soirée d'ouverture, avec un programme artistique varié animé par le groupe Raïna Raï, considéré comme l'un des plus célèbres groupes de musique Raï en Algérie, qui fêtera, à l'occasion, le 45e anniversaire de sa création, ainsi que par les chanteurs Salim Chaoui et Nadia Guerfi. La vente des billets pour la première soirée du Festival débutera dimanche matin au théâtre romain, dans le centre de Guelma, a encore fait savoir M. Bâali, ajoutant que le programme artistique de cet événement proposera, 4 soirées durant, une mosaïque musicale animée par 10 artistes et groupes venus de tout le pays.

Communiqué de presse

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité a le plaisir d'annoncer sa participation à la 2^{ème} édition du Salon National du Livre pour Enfant, qui se tiendra du 07 au 16 août 2025, de 17h00 à 23h00, à la Promenade des Sablettes, Alger.

Les éditions ANEP proposent une vaste sélection de publications destinées au jeune public, une occasion de se rapprocher des lecteurs et les faire bénéficier de remises importantes, sur une large gamme d'ouvrages.

Aussi, à travers cette participation, l'ANEP œuvre à initier et inciter les enfants aux livres et à la lecture.

L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité invite les enfants et les familles à venir visiter son stand et partager un moment de découverte et de plaisir autour du monde du livre.

**Recette
du jour****Boulettes de poisson****Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):**

- 400 g d'espadon
- 50 g de parmesan râpé
- 1 œuf
- 1 gousse d'ail
- 2 tranches de pain
- Du persil
- Sel et poivre

Pour la sauce :

- 400 ml de purée tomate
- 1 gousse d'ail
- Un peu d'huile d'olive

Préparation :

Nettoyez d'abord l'espadon en enlevant la peau et l'os central, puis

coupez-le en morceaux et mixez-le dans un mixeur.

Mélangez la chair de poisson dans un bol avec le persil et l'ail hachés, l'œuf, le fromage râpé, le sel et le pain de mie.

Mélangez tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange homogène, puis faites des boulettes légèrement plus grosses qu'une noix.

Préparez la sauce :

faites revenir l'ail et

l'huile dans une grande casserole, puis retirez l'ail, ajoutez la purée de tomate, salez et laissez cuire au moins 5 minutes.

Ajoutez ensuite les boulettes et poursuivez la cuisson à feu moyen en les retournant de temps en temps.

Lorsque la sauce est bien réduite, salez et poivrez, puis servez les boulettes de poisson à la sauce crémeuse de tomate.

JUS DE CITRON ET DE MENTHE**INGRÉDIENTS**

- 1 l Eau
- Citron(s) jaune(s)
- Menthe feuilles

PRÉPARATION :

15 min

1 Pressez le citron jaune, mixez-le avec les feuilles de menthe.

2 Versez la mixture dans 1L d'eau bien fraîche. Laissez refroidir et dégustez.

Gâteau du Jour**GÂTEAU AU
CHOCOLAT HYPER****INGRÉDIENTS**

- 500 ml (2 tasses) de farine
- 80 ml (1/3 de tasse) de cacao
- 5 ml (1 c. à thé) de bicarbonate de soude
- 5 ml (1 c. à thé) de poudre à pâte
- 250 ml (1 tasse) de sucre
- 250 ml (1 tasse) de mayonnaise
- 250 ml (1 tasse) d'eau froide
- 5 ml (1 c. à thé) de vanille

Pour le glaçage:

- 600 ml (2 1/3 tasses + 4 c. à thé) de crème à cuisson 35%
- 45 ml (3 c. à soupe) de sirop de maïs
- 600 g (environ 1 1/3 lb) de chocolat au lait ou noir 70%

Préparation

Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Dans un bol, mélanger la



farine avec le cacao, le bicarbonate de soude, la poudre à pâte et le sucre. Dans un autre bol, fouetter la mayonnaise avec l'eau et la vanille.

Ajouter graduellement les ingrédients liquides aux ingrédients secs en remuant jusqu'à l'obtention d'une préparation sans grumeaux.

Beurrer un moule rond à haut rebord de 20 cm (8 po) de diamètre, puis y verser la pâte.

Cuire au four de 30 à 35 minutes, jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre du gâteau en ressorte propre. Retirer du four et laisser tiédir avant de démouler.

Dans une casserole, porter à ébullition la crème avec le sirop de maïs à feu moyen.

Hors du feu, ajouter le chocolat. Remuer jusqu'à



ce que le chocolat soit fondu. Laisser tiédir. Réfrigérer le glaçage de 2 à 4 heures.

Couper le gâteau en deux sur l'épaisseur.

Couvrir la base du gâteau avec le tiers du glaçage. Déposer l'autre moitié du gâteau sur le glaçage, puis étaler le reste du glaçage sur les côtés et le dessus du gâteau.

Conseil du jour**Pour protéger vos yeux**

- Lorsque vous sortez, portez des lunettes de soleil de qualité qui protègent contre les rayons UV ;
- Portez une casquette ou un chapeau à large bord et prenez des pauses à l'ombre ;
- Ne regardez jamais le soleil directement, surtout avec des jumelles ou pendant une éclipse solaire.

Le saviez-vous ?

La pastèque est un fruit délicieux et rafraîchissant qui ne contient que 46 calories par portion tout en étant riche en vitamines C et A, sans oublier ses propriétés anti-inflammatoires reconnues

Bon à savoir !

- COMMENT ENLEVER UNE TACHE DE SANG AVEC DES INGRÉDIENTS QU'ON A TOUS ?**
- 1) Pour enlever une tache de sang, on utilise TOUJOURS de l'eau froide
 - 2) La salive, l'astuce SOS pour enlever une tache de sang
 - 3) Le vinaigre blanc
 - 4) Le peroxyde d'hydrogène (ou eau oxygénée à 3%)
 - 5) La farine ou la fécule de maïs (de type Maïzena)
 - 6) Utilisez une canette de coca

Astuce du jour:**COMMENT AVOIR DES LÉGUMES BIEN VERTS APRÈS CUISSON ?**

Pour que vos légumes verts (petits pois, haricots, épinards, asperges...) conservent leur belle couleur appétissante, ajoutez une demi-cuillère de bicarbonate de soude dans l'eau de cuisson. Le tour est joué!

**CITATION
DU JOUR**

« N'essayez pas de gagner du temps. Profitez de chaque seconde. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr



HIPPODROME SIDI NAIL - DJELFA
LUNDI 11 AOÛT 2025 - PRIX : IBOSSA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Houlm D'hem, sur sa valeur

L'hippodrome Sidi Nail de Djelfa nous propose ce lundi une épreuve à caractère de bonne qualité au menu de cette réunion hippique avec ce prix Ibossa pour servir de cadre aux deux formes du pari mutuel urbain quarté et quinté qui mettra au prises 12 coursiers de race arabe pure qui se donneront la réplique sur la distance de 1500m, une distance classique qui réunit des coursiers chevronnés rompus à ce genre d'épreuve et qui peuvent constituer les meilleures chances de participation à la plus haute marche du podium à l'image des jeunes mâle Houlm D'hem et Zaem De Dilmi et les femelles Ishraq El Baraka, Guefsa D'hem et Maliket el Djanoub mais attention, il faudra tenir compte des chances d'autres concurrents en l'occurrence la femelle bai Namira pilotée par le crack jockey R. Baguira et le jeune mâle Dogham qui reste sur d'excellents résultats durant ce meeting d'été si on se réfère à la condition de la course du jour réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 291.000 DA cumulés en gains et places depuis le 1er janvier 2025. Nous remarquons que la majorité ont dépassé la somme de 200.000 DA, donc, à part la jeune coursière de 4 ans, Sifar qui fera sa première apparition dans les épreuves classiques comme celle du jour il serait imprudent de limiter les pronostics à ce groupe de chevaux. Pour cela avec ce peloton aussi homogène et une distance qui ne devrait laisser aucun concurrent, les parieurs devront rester attentifs et ouverts à toutes les éventualités, comme quoi une longue combinai-son ne sera jamais de trop dans ce cas de figure. En conclusion, ce pari reste comme une épreuve animée et indécise où la liste pour les premières places pourrait se jouer dans les derniers mètres, c'est une course à suivre avec intérêt tant pour son aspect sportif que son suspense.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. HOULM D'HEM. Très en verve, toujours dans l'argent, ce pensionnaire de l'écurie Bensalah visera toujours la plus haute marche du podium.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
A. BENSALAH	1	HOULM D'HEM	S. BENYETTOU	58	12	M. BENDJELLALI
F. LAZREG	2	HEB ERIH	MS. AIDA	57	9	PROPRIÉTAIRE
J. SAADI	3	ICHRAQ EL BARAKA	A. SAADI	56	8	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE SRIJA	4	NAMIRA (0)	R. BAGUIRA	55	2	A. NASRI
AM. BETTAHAR	5	GUEFSA D'HEM	MH. BENZERGUINE	55	10	L. RAHMOUNE
AM. BETTAHAR	6	HADJLA D'HEM	D. BOUBAKRI	55	7	L. RAHMOUNE
K. BENHAMOUDA	7	MALIKET EL DJANOUB (0)	T. MEGOUCI	55	3	B. AMRAOUI
MT. CHAOUCHE	8	EL ZAEME DE DILMI	M. SEMMAHI	55	5	PROPRIÉTAIRE
J. SAADI	9	IFDIHAR	B. GACEM	55	1	PROPRIÉTAIRE
M. SAIHI	10	SIFAR	B. BAGUIRA	54	6	L. RAHMOUNE
K. BENHAMOUDA	11	TANOUBIA	A. ATTIA	5	11	B. AMRAOUI
T. AIDA	12	DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	54	4	PROPRIÉTAIRE

2. HEB ERIH. Ce vieux cheval de 12 ans fait sa rentrée après 4 mois d'absence alors qu'il restait sur de belles performances, présenté avec la plénitude de ses moyens, il peut se distinguer d'entrée.

3. ICHRAQ EL BARAKA. Excellente lors de sa dernière sortie, 2e sur la même distance du jour, cette fois reprise par un jockey d'expérience A. Saadi, espérons qu'elle répète sa course et sa place ne fera aucun doute à l'arrivée.

4. NAMIRA. Une grande galopeuse et accrocheuse entraînée par A. Nasri connu pour son sérieux et plus encore confiée à un jockey chevronné donc à son aise pour une belle place.

5. GUEFSA D'HEM. Cette femelle bai de 6 ans reste sur de belles performances durant ce meeting d'été, 5e lors de sa dernière sortie sur la même distance du jour donc elle a les moyens de figurer parmi les lauréats.

6. HADJLA D'HEM. D'abord une jument de grande qualité physique pilotée par un efficace jockey donc une place lui est réservée parmi les cinq premiers.

7. MALIKET EL DJANOUB. C'est vrai que c'est une coursière qui préfère les distances réduites à celle du jour mais méfiance, Tahar Megouci, un jockey expérimenté, il peut venir créer la surprise.

8. EL ZAEME DE DILMI. Il vient de reprendre les compétitions après un arrêt de 6 mois, cette fois, aura de grandes chances de venir participer à l'arrivée.

9. IFDIHAR. Je prends en considération sa victoire du 2 juin sur la même distance du

jour, cette jeune femelle grise de 4 ans aura encore une belle chance de se distinguer à l'arrivée.

10. SIFAR. Cette fille de l'étalon Jintan et Anwar Essahra fait son apparition pour la première fois.

11. TANOUBIA. A revoir.

12. DOGHAM. Méfiance, ce jeune coursier a les moyens physiques de venir chambouler l'arrivée.

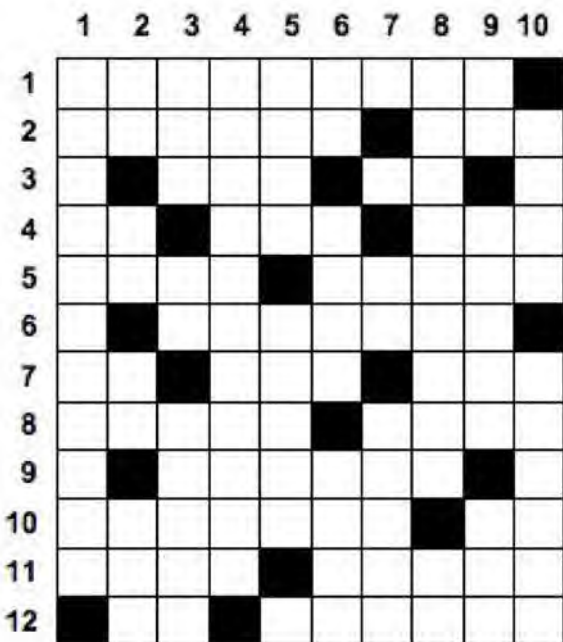
DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

1. HOULM D'HEM - 9. IFDIHAR - 3. ICHRAQ EL BARAKA -
5. GUEFSA D'HEM - 4. NAMIRA

LES CHANCES

2. HEB ERIH - 6. HADJLA D'HEM

Mots croisés



HORIZONTALEMENT
1 - Dépression nerveuse (composé) - 2 - Raboteux - Mélodie - 3 - Clé musicale - Agent de liaison - 4 - Anonyme - Vallée engloutie - Écorce de chêne - 5 - Releva - Cité - 6 - Désignée - 7 - Altesse royale - Interjection - Service postal - 8 - Nain - Proche - 9 - Endettée fortement - 10 - Polis par frottement - Symbole précieux - 11 - Cassier d'Afrique - Louise-bonne - 12 - Laize - Lichens.

VERTICALEMENT
1- Amusantes - 2 - Sur une borne - Drame nippon - Roulement de tambour - Froid - 3 - Fin de participe - Tantale - Sclérosé - 4 - Phobie des espaces vides - 5 - Plante du littoral, riche en soude - Camarades - 6 - Romains - Agence de publicité - Étoffe d'ameublement - 7- Un peu de colle - Balance - 8 - Instrument de mesure - Fin de participe - 9 - Conjonction - Cruelle - Dix sur dix - 10 - Guide du cavalier - Aboutissements.

Mots fléchés

Pastèque	Garanties	Avant nous	Ferment	Change-ments
Importants	Un peu de tout	Coiffure	Autruche	Multitude
Vante		Conduit		
Signe musical		Question d'un test		
	Passe au crible		Traditions	
			Charge	
Tranquillité				Crible
Actionné			Fin de participe	
	Extrait		Mille-pattes	
Atome	Bernache	Ajouta		Intentée
Aromatisé		Battre le pavé		
		Peaux-rouges		
		Surface		
Pilote de ligne		Plaintes		Roulée
Protecteur		Elle jacasse		
	Supplie		Pronom	
	En amont		Après la signature	
Passionnée	Rejeter		Faiblement	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Enchâsser (6 lettres)

R	U	E	D	R	U	O	L	E	U	Q	I	T	O	C	R	A	N
E	E	M	R	O	F	I	N	U	E	S	E	E	E	N	M	D	T
E	S	N	O	I	S	I	V	I	D	R	T	I	O	O	R	B	N
S	T	S	R	A	N	G	A	R	E	R	A	I	I	A	O	E	E
I	O	R	E	T	I	R	A	E	U	R	T	N	N	U	E	R	M
T	E	R	O	U	F	C	L	O	E	R	D	E	T	N	E	U	E
N	T	E	T	F	O	O	C	S	O	R	R	A	R	S	E	R	N
A	E	S	E	R	F	R	O	P	E	E	D	U	S	M	E	E	R
H	R	S	B	F	E	E	P	T	S	E	O	A	S	T	E	T	O
E	C	U	A	N	E	A	I	U	C	F	R	I	R	E	S	R	E
L	S	O	E	L	S	S	E	S	D	R	T	U	E	R	S	E	X
I	I	R	I	S	O	I	Y	E	E	U	O	R	R	B	I	E	E
R	D	F	I	U	D	S	N	T	M	T	A	U	A	I	A	T	L
B	F	S	T	I	T	I	D	I	O	T	E	M	P	L	R	N	P
E	E	R	S	E	E	E	V	I	T	C	I	F	I	I	G	O	R
F	I	N	M	R	E	S	I	L	A	M	R	O	N	R	O	H	E
V	I	E	O	M	B	R	E	T	A	C	I	L	E	D	G	N	P
T	N	E	M	I	T	N	E	S	N	O	I	T	A	L	L	O	C

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

AFFOLEE - ASSISE - BOUTADE - BROCARD - COLLATION - COURTE - CROUPION - DELICAT - DISCRETE - EFFILEE - EFFORT - EFFRAIE - FEBRILE - FICTIVE - FOURNEE - FROUSSE - GRAISSE - GRIMAUD - HANTISE - HONTE - IDIOTE - INSIDIEUSE - LIBRE - LOURDEUR - MOINDRE - MUTISME - NARCOTIQUE - NORMALISER - OMBRE - ORNEMENT - OSERAIE - PERPLEXE - PORTION - PARER - PROUESSE - RANG - RENE - REINE - RENARD - SENTIMENT - SORT - SYSTEME - TERRASSER - TOURTE - UNIFORME - URETRE - VIRTUOSITE - VISION.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :
1. Épiscopale - 2. Quorum - Lot - 3. Uns - Meneur - 4. AC (assez) - Muge - VI - 5. Rhô - Larvée - 6. Sou - Va - 7. Ire - Saine - 8. Sent - As - Ra - 9. Tour - Tin - 10. Et - N.S - Orge 11. U.S.A - Ecu - Ne - 12. Resserrées.

VERTICALEMENT :
1. Équarrisseur - 2. Punch - Ré - Tsé - 3. los - Osent - As - 4. Sr - Ton - 5. Cumulus - Usée - 6. Oméga - AAR - Cr - 7. Nervis - Our - 8. Ale - Van - Tr - 9. Louve - Érigne - 10. Étrier - Ânée.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :
Acariâtres - Étal - Lent - Cl - Étalés - Ne - Arase - Geai - Anses - Mon - Ut - Eau - Eunectes - Usité - UU - Espères - Sens - Astre.

VERTICALEMENT :
Scélératesse - At - Tan - Ui - Fracassantes - Il - Lee - EES - Ca - Ré - Sec - Pa - TL - Sg - Âtres - Orée - Émue - Rt - En - Nao - Suer - Astreint - Usé.

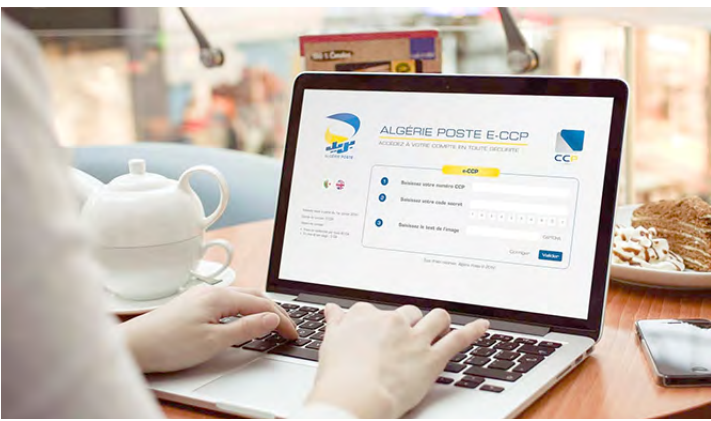
MOTS MASQUÉS
TOURBE

Météo : la chaleur extrême affecte des millions de personnes dans le monde

La chaleur extrême, avec ses températures diurnes et nocturnes dangereusement élevées, affecte des millions de personnes dans le monde, alerte l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), jeudi, soulignant l'importance des alertes précoces et des plans d'action sanitaires contre la chaleur. L'OMM et ses Membres s'engagent donc à renforcer les systèmes d'alerte précoce contre la chaleur, conformément à l'initiative "Alertes précoces pour tous", et collaborent avec des partenaires aux niveaux international, national et communautaire pour consolider les plans d'action chaleur-santé. "La chaleur extrême est parfois qualifiée de tueur silencieux, mais grâce aux connaissances scientifiques, aux données et aux technologies actuelles, le silence n'est plus une excuse. Chaque décès dû à la chaleur extrême est évitable", a indiqué le Secrétaire général adjoint de l'OMM, Ko Barrett. Les estimations modélisées montrent qu'entre 2000 et 2019, environ 489.000 décès liés à la chaleur, dont 45 % en Asie et 36 % en Europe, sont survenus chaque année. À l'échelle mondiale, le diagnostic et la déclaration officiels des maladies, blessures et décès liés à la chaleur sont reconnus comme étant sous-estimés. En ville, l'impact de la chaleur sur la santé humaine est plus prononcé en raison de l'effet d'îlot de chaleur urbain. Les personnes âgées et celles souffrant de maladies chroniques sont plus exposées. Selon le service Copernicus de l'Union Européenne (UE) sur le changement climatique, juillet 2025 a été le troisième mois de juillet le plus chaud au monde (après juillet 2023 et 2024). La température moyenne de la surface de la mer a également été la troisième plus élevée jamais enregistrée. La chaleur extrême a alimenté des incendies de forêt dévastateurs, faisant des victimes et détériorant la qualité de l'air. Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'OMM, le renforcement mondial des systèmes d'alerte sanitaire en cas de chaleur dans 57 pays seulement pourrait permettre de sauver environ 98.314 vies par an.

Algérie Poste : Une plateforme numérique pour les réclamations

Dans le cadre de l'amélioration de son service, Algérie Poste a mis en place une plateforme numérique dédiée aux réclamations, offrant aux clients la possibilité de suivre facilement l'état d'avancement de leur dossier. S'exprimant sur sa page Facebook officielle, l'institution a expliqué que ce service vise à renforcer la transparence et à améliorer l'expérience utilisateur. Il permet aux usagers de rester informés en temps réel, sans avoir à se déplacer physiquement, ce qui représente un avantage majeur, notamment pour ceux résidant dans des zones éloignées. Le processus est simple et accessible à tous,



les clients souhaitant vérifier l'avancement de leur dossier doivent se rendre sur la plateforme numérique spécialement dédiée à ce service

«poste.dz». Il leur suffit ensuite de saisir le numéro de leur réclamation, indiqué sur le reçu remis lors du dépôt, puis de valider leur demande. Une

fois cette étape franchie, toutes les informations relatives à la plainte sont affichées dont, «l'état d'avancement, traitement en cours, ou clôture de la réclamation». En introduisant cette innovation, Algérie Poste confirme sa volonté de moderniser ses services et de renforcer la relation de confiance avec ses clients. L'entreprise, qui gère un réseau important de bureaux sur tout le territoire national, entend poursuivre le développement de solutions numériques pour répondre aux besoins croissants des citoyens et accompagner la transition vers une administration plus connectée et plus efficace.

Arrestation d'un groupe d'individus et saisie de plus de 450 comprimés de psychotropes à Oran

Les services de police d'Oran ont procédé à l'arrestation d'un groupe d'individus et à la saisie de plus de 450 comprimés de psychotropes, dont des drogues dures de type "ecstasy", dans la localité de Hassiane Toual, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps de sécurité. Cette opération a été menée suite à des informations obtenues sur le terrain par les éléments de la Sûreté urbaine extérieure de cette localité, faisant état d'activités de trafic de ces substances au sein de leur secteur de compétence. Les suspects utilisaient leurs domiciles comme lieux de stockage, selon la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Après une surveillance étroite de leurs activités criminelles, l'identification des mis en cause et l'accomplissement des procédures légales, les policiers ont saisi 200 comprimés de drogue dure de type "ecstasy", 252 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300 mg", ainsi que des armes blanches et une bombe lacrymogène, indique la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui ont été présentés devant la justice pour les chefs d'accusation de trafic et de vente illicite de substances psychotropes, a-t-on fait savoir de même source.

Six morts et 298 blessés sur les routes en 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 298 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif, avec 4 morts et 5 blessés, suite à deux accidents distincts, le premier ayant fait 3 morts et 2 blessés suite au renversement d'un véhicule dans la

Commune d'Ouled Saber et le deuxième a causé un mort et 3 blessés dans le renversement d'une voiture dans la Commune d'Aïn Arnat, précise la même source. Par ailleurs, le dispositif de la Protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 1299 interventions pour le sauvetage de 900 personnes d'une mort certaine, dont 335 ont été prises en charge sur les lieux et 56 autres évacuées vers les structures sani-

taires locales, déplorant toutefois 5 cas mort par noyade sur les plages des wilayas de Mostaganem et Annaba. Concernant la lutte contre les incendies de forêts et récoltes, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction

de 18 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, note le communiqué, ajoutant que les équipes de la Protection ont également procédé à l'extinction d'un incendie dans la wilaya de Tébessa qui s'est déclaré dans un pou-

Palestine, Salah reprend l'UEFA



Suleïman al-Obeid, surnommé le "Pelé palestinien", est décédé à 41 ans mercredi, lors d'une frappe israélienne sur Gaza. Un décès dont s'est ému l'UEFA sur les réseaux sociaux, sans mentionner le contexte. De quoi pousser la star égyptienne Mohamed Salah à réagir. "Pouvez-vous nous dire comment, où et pourquoi il est mort ?", a demandé l'attaquant de Liverpool, déterminé à mettre la lumière sur ce qu'il se passe actuellement en Palestine. Un message vu plus de 71 millions de fois sur X.

Une Iranienne a empoisonné et tué au moins 11 de ses maris pendant 20 ans

Kolsum Akbari, 56 ans, est accusée d'avoir tué au moins 11 de ses maris sur une période de 20 ans. Elle a avoué les meurtres mais les enquêteurs pensent qu'il y a plus de victimes. Des meurtres pour l'héritage ? Une femme accusée d'avoir empoisonné et tué ses 11 maris sur une période de 22 ans risque actuellement la peine de mort en Iran. Kolsum Akbari, 56 ans, a épousé des hommes âgés avant de leur administrer des médicaments contre l'hypertension, le diabète, des sédatifs et même de l'alcool industriel afin d'hériter de leurs biens, rapporte le Daily Mail. En Iran, ces agissements sont passés inaperçus pendant plus de deux décennies, notamment en raison de l'âge avancé et de l'état de santé de ses victimes. Selon nos confrères, les faits ont débuté au début des années 2000 et se sont poursuivis jusqu'en 2023. C'est le fils de son dernier mari qui s'est méfié de cette femme après qu'un ami de la famille a révélé que son propre père avait déjà été marié à une femme appelée « Kolsum », qui avait déjà tenté de l'empoisonner. Prévenue, la police a interpellé la suspecte avant de l'interroger. En audition, les enquêteurs lui ont fait avouer les crimes sans qu'elle ne donne exactement le nombre de vic-

times. « Je ne sais pas combien j'en ai tué. Peut-être 13 ou 15. Je ne me souviens pas exactement », aurait-elle déclaré. Kolsum Akbari a été mariée à l'âge de 18 ans avec un homme souffrant de violents troubles mentaux. Par la suite, elle a été mariée à un homme beaucoup plus âgé, père d'enfants d'un précédent mariage. Pendant cette relation, elle aurait été régulièrement battue par son mari et ses beaux-fils. Après la mort de son second mari, elle aurait cherché à se marier avec des hommes âgés et solitaires. Elle se liait d'amitié avec les filles de ces hommes et, après avoir enquêté sur leur patrimoine, acceptait de les épouser contre une dote importante. D'après les éléments de l'enquête, en plus de l'administration de poison, elle aurait aussi étouffé ses victimes avec des oreillers et des serviettes. Dans de nombreux cas, les victimes décédaient peu après leur mariage. Mirahmad Omrani, 69 ans, est décédé un mois après les noces en 2013, Esmail Bakhshi, 62 ans, est décédé deux mois après leur mariage en 2016, et Ganjali Hamzei, 83 ans, est décédée 43 jours après avoir convolé. En 2020, un homme a survécu à la tentative de meurtre après avoir consommé de la soupe contaminée, sans le signaler à la police pour autant.

EXPRESS- HISTORIQUE

Porte ouverte (15)

Parvenue aux abords du village, l'ogresse, apercevant les villageois armés, résolut de se tapir à l'ombre, dissimulant sa présence.

Tu t'es jouée de moi ! Je te le jure, femme, un jour ou l'autre, tu en paieras le prix le plus cruel !!

Chaque nuit, l'ogresse gagnait une colline qui dominait le village, guettant dans l'ombre l'instant propice pour assouvir sa soif de vengeance contre la femme. C'est vrai qu'une petite faute négligée devient grand mal ignoré ...

FIN



Dans la journée : Dégagé
Vent : 20 km/h
Humidité : 59 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 15 km/h
Humidité : 81 %

INCENDIES DE FORÊTS

Les soldats du feu sur plusieurs fronts

Les soldats du feu se poursuivent pour éteindre les feux de forêt qui se sont récemment déclarés dans certaines wilayas du pays, telles que Béjaïa, Jijel et Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris auprès des mêmes services.

S'exprimant à l'APS, le chargé de communication à la direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Abdat Youcef a indiqué que «dans le cadre du suivi quotidien des incendies touchant le couvert végétal, les éléments de la Protection civile sont parvenus à éteindre quatre incendies, tandis que les opérations se poursuivent pour maîtriser six autres foyers». Le même responsable a précisé que «les opérations d'extinction des feux de forêt, de maquis et de broussailles se poursuivent au niveau de la commune d'Ighram (Béjaïa), la commune de Sidi Maarouf (Jijel), la commune d'Ouled Amrane (Bordj Bou



Arréridj), ainsi que la commune de Maaouia (Sétif)». Par ailleurs, «un incendie survenu dans la commune de Kadiria (Bouira) a été maîtrisé, avec maintien d'une surveillance sur place». S'agissant des incendies touchant les récoltes agricoles et les arbres, le même intervenant a fait savoir que «ceux enregistrés à Souk Ahras, Touggourt, Timimoun et Guelma ont été éteints, tan-

dis qu'une surveillance est toujours assurée au niveau d'un incendie maîtrisé dans la commune de Oued Chorfa (wilaya d'Ain Defla)».

44 INTERVENTIONS RÉCEMMENT ENREGISTRÉES

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont effectué récemment, à travers les différentes wilayas du pays, 44 interventions pour éteindre

différents incendies touchant le couvert végétal, dont deux incendies de broussailles et d'herbes sèches, neuf ayant touché des arbres fruitiers, cinq survenus dans des palmeraies, ainsi qu'un feu ayant affecté des broussailles et des bottes de foin. Dans le cadre de l'action continue de protection de la flore, tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, tels que les unités opérationnelles de la Protection civile, les colonnes mobiles de lutte contre les feux de forêt, les détachements régionaux d'intervention, ainsi que les avions qui ont contribué à la maîtrise des flammes dans les zones difficiles d'accès. Il est important de rappeler les citoyens à la plus grande prudence, à suivre scrupuleusement les consignes de prévention et à coopérer pleinement avec les services de sécurité et de la Protection civile. En cas de départ de feu ou de comportement suspect, les numéros verts gratuits : «10 21» et «10 70», sont mis à disposition pour un signalement rapide et efficace.

L. Zeggane

APRÈS L'ASSASSINAT DU "PELÉ PALESTINIEN"

Albanese appelle l'UEFA à exclure l'entité sioniste

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits humains en Palestine, Francesca Albanese, a lancé un appel ferme au président et aux instances de l'Union des associations européennes de football (UEFA) pour qu'elles excluent immédiatement l'entité sioniste de toutes ses compétitions. Dans un message publié hier sur la plateforme X, Albanese a dénoncé l'hypocrisie consistant à maintenir la participation d'un État coupable de crimes de guerre et de génocide contre le peuple

palestinien. « Le UEFA doit bannir l'entité sioniste de toutes ses compétitions sportives, après l'assassinat du joueur et ex-star de la sélection palestinienne Suleiman Al-Obeid, victime de l'"épuration" en cours dans la bande de Ghaza », a-t-elle déclaré. Cet appel survient quelques jours après que l'UEFA elle-même a rendu hommage à Al-Obeid, salué comme le « Pelé palestinien » en raison de son immense talent, dans un message publié vendredi : « Adieu Suleiman Al-Obeid, Pelé de Palestine. » Le joueur a été tué alors qu'il atten-

dait de recevoir de l'aide humanitaire, illustration tragique de la brutalité quotidienne imposée aux civils de Ghaza. Né au sein du club palestinien de Services Al-Shati, Al-Obeid a également évolué avec le club d'Al-Amari dans le championnat de Cisjordanie. Il avait inscrit son premier but international contre le Yémen lors du Championnat de l'Union de l'Ouest asiatique de football 2010. Sa carrière l'a aussi conduit à défendre les couleurs de la sélection nationale lors des éliminatoires de la Coupe de l'AFC 2012 et de la Coupe du monde 2014. Mais derrière l'histoire individuelle de ce sportif d'exception se cache une tragédie collective : rien que le mois dernier, 39 sportifs, scouts et jeunes engagés ont été tués par les bombardements et les opérations militaires de l'entité sioniste. Depuis le début du génocide à Ghaza, plus de 656 membres du mouvement sportif, de la jeunesse et du scoutisme palestiniens ont péri. Pour Francesca Albanese, ce massacre systématique de figures sportives et culturelles palestiniennes ne peut rester impuni. « Le sport international a un devoir moral de se positionner, tout comme il l'a fait dans le passé face à l'apartheid », a-t-elle souligné, en référence au boycott sportif de l'Afrique du Sud dans les années 1980. Alors que les stades de football européens accueillent encore les représentants d'un État poursuivant sa guerre de destruction contre Ghaza, l'appel de la rapporteuse de l'ONU résonne comme un test moral pour l'UEFA : continuer à fermer les yeux ou se ranger du côté des valeurs qu'elle prétend défendre.

M. Seghilani

SAÏD SAYOUD :

« La coordination, clé de la réussite du transport des pèlerins »

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, à Alger, que la saison du Hadj 2025 a constitué un modèle à suivre en matière de travail collectif et de coordination entre les différents secteurs, soulignant que les efforts se poursuivront afin de réaliser encore plus de succès lors des prochaines saisons.

Le ministre s'exprimait dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Djamel Eddine Abdelghani Dridi, lors d'une cérémonie organisée par la Société de gestion des services et des infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), en l'honneur des participants à la réussite de la saison du Hadj, en présence du PDG de la société, Mokhtar Saïd Mediouni, du directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Tahar Braik, ainsi que des représentants de toutes les parties concernées. M. Sayoud a indiqué que la saison écoulée «a enregistré un succès supérieur à celui de l'année précédente grâce à la coordination rigoureuse et au travail acharné de l'ensemble des intervenants au service des pèlerins», exprimant sa fierté de voir l'Algérie recevoir, pour la deuxième année consécutive, le Prix «Labeitom» décerné par le ministère saoudien du Hadj et de la Omra aux institutions d'excellence dans le service aux pèlerins, qualifiant cette distinction de «fierté pour tous les Algériens».

De son côté, M. Braik a souligné que «la saison du Hadj 2025 a été réussie selon tous les indicateurs et preuves, que ce soit à travers la satisfaction des pèlerins, l'absence d'incidents organisationnels dans les Lieux Saints ou encore la qualité des prestations prodiguées, ajoutant que ces acquis serviront de base pour de futures progrès». Pour sa part, M. Mediouni a considéré que le succès de la saison «n'est pas une étape finale, mais bien la confirmation de la capacité de tous les partenaires de fournir des prestations à la hauteur de la confiance du citoyen», saluant «la volonté sincère et le grand dévouement de tous les participants».

Selon une présentation faite à cette occasion, «l'aéroport d'Alger a enregistré le transport de 16062 pèlerins vers les Lieux-saints à travers 53 vols (25 pour Air Algérie, 16 pour Saudia Airlines et 12 pour la compagnie Flynas), avec le même nombre de vols de retour, ainsi que la réalisation d'un record en matière de remise des bagages, avec une moyenne de 19 minutes seulement pour chaque pèlerin».

A noter que, la cérémonie a été marquée par la distinction de toutes les parties ayant participé à l'organisation de la saison, dont le ministère des Transports, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, l'ONPO, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), les Douanes, les Scouts musulmans algériens (SMA), le Croissant-Rouge algérien (CRA), Air Algérie, les services de contrôle sanitaire, la Banque d'Algérie, la Banque nationale d'Algérie (BNA) ainsi que les sponsors et les fournisseurs. Aussi, une Omra gratuite a été offerte à plusieurs travailleurs impliqués dans cette saison.

L. Z.

SOUS-RIRE

Quotidien tragique à Ghaza ...



BE/Algeria